

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté des sciences Biologiques et de sciences Agronomiques

Département des sciences Agronomiques



Mémoire de fin d'Étude

En Vue de l'Obtention du Diplôme de Master en Sciences Agronomiques

Spécialité : Production et Nutrition Animale

Thème

**Élevage caprin en Algérie cas de la wilaya
Tizi-Ouzou.**

Réalisé par : IAODARENE Samira

SAIDJ Liza

Soutenu le 06/01/2021

Devant le jury :

Président : Mr MOUHOUS Azeddine

M.C.A UMMTO

Promoteur : Mr BOUZOURENE Ali

M.A.A UMMTO

Examinatrice : Mlle DORBANE Zahia

M.C. B UMMTO

Année universitaire : 2019/2020

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions Dieu, notre créateur, de nos avoir donné la force, la volonté et le courage afin d'accomplir ce travail.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements et notre sincère reconnaissance à : **Monsieur BOUZOURANE Ali** pour avoir accepté de diriger ce travail avec patience et compétence ; son aide précieuse et ses encouragements, qu'il n'a cessé de nous prodiguer tout au long de l'élaboration de ce mémoire, qu'il trouve ici, toute notre gratitude et notre profond respect.

Nous remercions également **Mr. MOUHOUS Azeddine** qui nous a fait l'honneur d'accepté de présider le jury et **Melle. DORBANE Zahia** d'avoir accepté d'évaluer et d'examiner notre travail.

Nous tenons à présenter notre gratitude à la direction des services agricoles de Tizi-Ouzou surtout **Mr LAIB Makhoulf**, la subdivision agricole de Bouzguene notamment : **Mme Babou**, la subdivision de Illoula : **Mme Akila**, les vétérinaires praticiens : **ACHICHE Salah, AMIS Karim** ;

Comme nous tenons à remercier les éleveurs enquêtés pour leur aimable collaboration et de nous avoir permis l'accès à leurs étables (même avec le risque de pandémie « COVID19 ») surtout : **Mr OUARAS Mouloud, OUNOUH Akli, MAAGA Djamel, RABIA Amara...** et tous les autres.

Je profite également de cette occasion pour remercier chaleureusement mon cher ami et collègue **ALI Hassani**.

Nos remerciements vont également à tous les enseignants du département d'Agronomie et surtout les enseignants de la filière production et nutrition animale qui ont contribué à notre formation.

Merci finalement à tous ceux qui, de près ou de loin, ont tenu à nous soutenir tout le long de notre parcours scolaire.

Dédicace

Me voilà donc au terme de cette thèse qui représente un chapitre important de ma vie, avec ses hauts et ses bas, ses rires et ses larmes, ses souffrances et ses satisfactions, ses rencontres et ses départs.

J'ai la chance d'avoir été accompagnée à chaque étape de ce périple et d'avoir avancé avec les personnes que j'aime. Je dédie cette thèse :

A celle qui attend mon retour à chaque coucher de soleil A celle qui m'a comblé d'affection, d'amour et de tendresse, et qui a veillé à côté de mon berceau pour apaiser mes cris de douleurs, et qui n'a cessé de le faire à jamais : **Ma mère ♥...**

A celui qui est le plus audacieux des hommes, qui n'a cessé de me soutenir moralement et matériellement, m'ouvrant ses bras dans les sombres moments et m'aide à aller vers le mieux et vers le meilleur : **Mon père ♥...**

A la mémoire de ma chère tante que dieu l'accueille dans son vaste paradis: **Nana Ouiza ♥...**

A ma chère grand-mère que dieu te protège :**Ferroudja♥...**

A mes très chers frères et sœurs qui se fatiguent pour mon confort et ma réussite **Fatima, Sara, Chahrazed, Ismaël et Mohand ♥.....**

A toute la famille élargie, à la mémoire de mes proches disparus.

A mes copines : **Amina, Lola Sonia, Lynda, Ahlam, Hassiba, Ibtisam et sa fille mayline, djamel, sa femme Hayat et ses enfants ;**

A toute les étudiantes de ma promotion production et nutrition animale surtout mes chères :

MALOU FERROUDJA, MAHMOUDIA LAMIA.

A ma chère binôme Samira et sa famille.

A tous les collègues que j'ai connus.

Et a tous les êtres chers à mes yeux que je n'ai pas évoqués.

LIZA



Dédicace

A mes parents,

*A mon chère père **Mohammed** et ma chère mère **Malika**, Pour leurs soutiens inconditionnel, Leurs sacrifices, leurs tendresses, leurs amours infinis, leurs conseils précieux, ...*

Je souhaite qu'ils trouveront en ce modeste travail le témoignage de ma Reconnaissance et toutes mes affections.

A mes sœurs :

***Farida, Lynda, Nadia.**
Qui ont été toujours près de moi.*

A mes frères :

Madjid, Abdenour, Rayane.

A mon mari :

Mohand.

A mes nièces :

Maissa, Imane, Asma.

A toute ma famille et ma belle-famille.

Je leur souhaite tout le bonheur durant toutes leurs vies.

*Mes sentiments les plus sincères d'amitié s'adressent à mon cher binôme et sa famille : **Saidj Liza***

*A mes très chères amies : **Zhira, Kahina et Taous.***

*A tous mes camarades de la promotion production et nutrition animale surtout **MALOU FERROUDJA, MAHMOUDIA LAMIA.***

SAMIRA



Liste des abréviations

% : Pourcentage

ACI : American concrete Institute

ANDI : Agence Nationale de Développement de l'Investissement.

ANGEM : Agence Nationale de Gestion du Micro-Crédit.

ANSEJ : Agence Nationale de soutien à l'Emploi des jeunes.

CNAC : Caisse nationale d'assurance-chômage.

Cm : Centimètre

Coop FR : Coopératives en France.

COOPSEL : Coopérative des Services Spécialisés en élevage de Sétif.

CSA : Coopératives de services agricoles.

CSFO : commission des services financières de l'ONTORIA

DA : Dinars algériens.

DSA : Direction des services agricoles

EAC : Exploitations agricoles collectives

EAI : Exploitations agricoles individuelles.

FAO : Food and Agriculture Organization.

G : gramme

H : Heure

ICA : International Council on archives .

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

ITMAS : Institut de technologie et moyens agricole spécialisé.

ITELV : Institut technique des élevages.

ITIBO : Institut technique de l'élevage bovin et ovin.

J : jour.

Liste des abréviations

J.-C : Jésus-Christ

Kg : kilogramme

Km² : kilo mètre carré.

L : Litre.

MAT : Matière grasse totale.

MG : Matière grasse.

Mg : milligramme.

Mm : millimètre

Mn : Minute.

N° : Numéro.

ODCO : Office du développement de la coopérative

OIT : Organisation internationale du travail.

ONU : Organisation des Nations Unies.

ORMVAT : Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet.

P : protéine.

PDI : Protéine digestible dans intestin.

SAT : Surface agricole total.

SAU : Surface agricole utile.

SCE : Société coopérative européenne.

Scop : société coopérative et participative.

UE : Union européenne.

UFL : Unité fourragère

UGB : Unité de gros bétail.

Liste des figures

Figure 01 : La carte de domestication de la chèvre	04
Figure 02 : La population des races caprines locales.	05
Figure 03 : répartition de cheptel caprin dans le monde.	14
Figure 04 : Évolution la production laitière dans le monde.....	15
Figure 05 : Répartition de la production laitière dans le monde.	15
Figure 06 : Évolution de la production viande dans le monde.	16
Figure 07 : Répartition de la production viande dans le monde.	16
Figure 08 : Évolution de cheptel caprin en Algérie.....	17
Figure 09 : Évolution de la production lait en Algérie.....	18
Figure 10 : Évolution de la production de viande caprine en Algérie.....	18
Figure11 : Évolution de cheptel caprin dans la wilaya de Tizi Ouzou.....	19
Figure 12 : Évolution de la production viande rouge à Tizi-Ouzou.....	19
Figure 13 : productions de lait vache, brebis et chèvre dans wilaya de Tizi-Ouzou (2009 à 2019).	20
Figure 14 : structure générale des coopératives.	28
Figure 15 :la carte géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou.	36
Figure 16 : Représentation des zones enquêtées dans la wilaya de Tizi-Ouzou.	39
Figure 17 : répartition des éleveurs selon le genre.....	41
Figure 18 : répartition des éleveurs selon l'âge.....	41
Figure 19 : Répartition des éleveurs selon l'ancienneté.....	42
Figure 20 : Répartition des éleveurs bénéficié des formations.	42
Figure 21 : Mangeoires modernes.	43

Liste des figures

Figure 22 : bâtiment traditionnel.	43
Figure 23 : Répartition des éleveurs selon le types d'élevage.	44
Figure 24 : La répartition des élevages selon le type d'élevage.	45
Figure 25 : Quelques figures des races de Saanen alpine.	45
Figure 26 : Répartition des éleveurs selon leur activité.....	46
Figure 27 : La part des chèvres dans le cheptel.....	47
Figure 28 : Quelques photos des caprins en pâturage.....	48
Figure 29 : Complémentation par le foin.	48
Figure 30 : Complémentation par le concentré.....	48
Figure 31 : Complémentation par l'ébranchage.....	49
Figure 32 : désinfection de bâtiment.	50
Figure 33 : répartition des éleveurs selon la mise bas par ans des chèvres.....	51
Figure 34 : Exemple de la traite manuelle.	51
Figure 35 : Exemple de la traite mécanique.	51

Liste des tableaux

- Tableau 01** : Caractéristiques zootechniques de quelques races en Algérie.....
- Tableau 02** : Récapitulatif des besoins journaliers d'une chèvre de 60 kg.
- Tableau 03** : Tableau analytique de 1 litre du lait cru.
- Tableau 04** : La répartition des élevages selon l'effectifs de caprin.....
- Tableau 05** : La répartition des élevages selon la dure du pâturage.
- Tableau 06** : Répartition de la production laitière par chèvre et par jour.
- Tableau 07** : La répartition des élevages selon les noms de laitières.....
- Tableau 08** : Répartition des éleveurs selon les causes de non adhésion.....
- Tableau 09** : Répartition des éleveurs selon les laitières.

Sommaire

Introduction.....

PREMIERE PARTIE : PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE

Chapitre I : Caractéristiques générales de l'élevage caprin

1. Généralités sur le caprin :
 - 1.1. Place des caprins dans le règne animal.....
 - 1.2. Origine des caprins.....
 - 1.3. Domestication de la chèvre.
 - 1.4. Les principales races caprines.
2. Élevage caprins :
 - 2.1. Systèmes d'élevage :
 - 2.2. L'alimentation.....
 - 2.3. La reproduction des caprins.....
 - 2.4. Santé, Maladies et Parasites.....
 - 2.5. Conduite d'hygiène.
3. Évolution et répartition des caprins :
 - 3.1. En monde :
 - 3.2. En Algérie :
 - 3.3. A Tizi-Ouzou :

Chapitre II : Les coopératives agricoles.

1. Quelques définitions.
2. Aperçu historique du mouvement coopératif :
 - 2.1. Dans le monde.....
 - 2.2. Dans quelques pays.
3. Principes et caractéristiques d'une coopérative :
 - 3.1. Caractéristiques distinctives des coopératives.....
 - 3.2. Les principes coopératifs.
4. La structure d'une coopérative et ses avantages.....
 - 4.1. Structure générale des coopératives
 - 4.2. Principaux avantages de la structure coopérative.

Sommaire

- 5. Les types de la coopérative.
- 6. Les étapes de la création de la coopérative.
- 7. Les Avantages de la coopérative pour les adhérents.
- 8. La coopérative en Algérie :

DEUXIEME PARTIE : ÉTUDE EXPERIMENTALE

Chapitre III : Matériel et méthodes.

- 1. Description de la région d'étude :
- 1.1. Aspect Administratif.
- 1.2. Aspect géographique.
- 2. Caractères agropédoclimatique.
- 2.1. Le relief :
- 2.2. Climat.
- 2.3. Ressource hydrique
- 3. Démarche méthodologique :
- 3.1. La méthode utilisée :
- 3.2. Régions prospectées et visitées
- 3.3. Méthode de l'analyse.....

Chapitre IV : Résultats et discussions.

- 1. Situation sociale :.....
- 1.1. Genre.....
- 1.2. Catégorie d'âge moyen des chefs d'exploitation.
- 2. Condition d'élevage.....
- 2.1. Ancienneté et formation dans l'activité d'élevage.
- 2.2. Classement de l'activité élevage caprin
- 2.3. La main d'œuvre
- 2.4. Bâtiment d'élevage
- 2.5. Types d'élevage.....
- 2.6. La part des chèvres dans le cheptel.
- 2.7. La race.....

Sommaire

2.8. Alimentation	
2.9. Hygiène et santé.....	
2.10. La reproduction	
3. La commercialisation	
3.1. La production laitière	
3.2. Les points forts et les contraintes d'élevage caprin dans la région Tizi-Ouzou.....	
4. La coopérative agricole caprine dans la région de Tizi-Ouzou.....	
Conclusion	

Référence bibliographique

Annexes.

Introduction générale

Les caprins ont une grande capacité d'adaptation, même aux milieux les plus défavorisés. Cette caractérisation leur donne la possibilité d'exploiter certaines zones inaccessibles pour les autres espèces, en particulier, les ovins.

Dans certaines régions, de part le monde, l'élevage caprin joue un rôle primordial dans l'alimentation des populations. Son apport, pour les populations était inestimable lors des différentes famines qui ont sévi dans le monde, en particulier dans le continent africain (**Gourine, 1989**). Cet élevage est pratiqué essentiellement pour son lait, sa viande et ses poiles.

En parallèle, l'Algérie, anciennement pays moutonnier, est aussi connu pour son élevage caprin dont l'effectif nationale était de 4904255 en 2018 (**FAO 2020**), ce qui représente 17% de l'effectif des ovins, estimé à 28693330, pour la même année.

L'élevage caprin est souvent associé à l'élevage ovin, et compte parmi les activités agricoles les plus traditionnelles dans notre pays.

Bien que, ces dernières années, le prix de la viande caprine ne cesse d'augmenter (viande maigre, bonne pour la santé), et le lait de chèvre, de plus en plus demandé par les consommateurs, vu ses qualités nutritionnelles et sa transformation en fromage de qualité, l'élevage caprin tarde à prendre l'essor qui devrait être le sien est dans cette optique que s'insère notre travail qui a comme objectif de répondre à la question principale **«quelles sont les raisons explicatives de la faiblesse de la production caprine ? »** pour répondre à cette question nous avons posé comme hypothèse **« la faiblesse de la production, en lait et en viande, de l'élevage caprin est due principalement au fait que la filière caprine n'ai pas suffisamment structurée, ce qui engendre un manque à gagner et de ce fait, l'activité devient non rentable pour beaucoup d'éleveurs »**.

Pour répondre à notre question et vérifier notre hypothèse, nous avons scindé notre travail en deux parties :

Une première partie, bibliographique, dans laquelle nous avons exposé les caractéristiques zootechniques des caprins ainsi que la situation de l'élevage caprin, aussi bien à l'échelle mondiale que dans notre pays et plus précisément au niveau de la wilaya Tizi-Ouzou. Dans un deuxième chapitre, nous abordons les coopératives agricoles comme moyen d'organisation et de structuration des adhérents.

Introduction générale

Une deuxième partie, pratique, qui consiste en une enquête réalisée auprès des éleveurs caprins dans la wilaya de Tizi -Ouzou. Après la présentation de la zone d'étude ainsi que la méthodologie de l'enquête, nous avons procédé à l'analyse des principaux résultats trouvés.

En fin nous terminerons notre travail par une conclusion générale, où nous rapporterons les principaux résultats trouvés et les enseignements tirés ainsi que quelques recommandations faites pour aider à l'orientation des prochains travaux.

Chapitre I : Caprins

Appelée la vache du pauvre, la chèvre reste l'animal qui joue un rôle primordial dans l'alimentation des populations. Elle est élevée essentiellement pour son lait, sa viande, et ses poils (**Hafid, 2006**).

En Algérie l'élevage caprin compte parmi les activités agricoles les plus traditionnelles, associé à l'élevage ovin. Il est présent dans toutes les zones ; au nord il est cantonné aux régions montagneuses, mais le gros effectif est reparti dans les zones steppiques et subdésertiques (**Moustarria, 2008**).

1. Généralités sur le caprin

1.1. Place des caprins dans le règne animal

Selon **Holmes-Pegler (1966)**, **Babo (2000)** et **Fournier (2006)**, la chèvre domestique dont de nom scientifique *Capra hircus* appartient à :

- **Embranchement** des vertèbres du règne animal.
- **Classe** : mammifères.
- **Sous-classe** : placentaires.
- **Ordre** : artiodactyles.
- **Sous-ordre** : ruminants.
- **Famille** : bovidae.
- **Sous-famille** : caprinés.
- **Genre** : *Capra*.
- **Espèce** : *Capra hircus*

1.2. Origine des caprins :

Selon French, (1971), la chèvre sauvage à Bézoard du sud-ouest asiatique pouvait être considérée comme l'ancêtre de la plupart des chèvres domestiques. Tandis que la chèvre Ibex abyssin se trouve de même associé avec la chèvre à Bézoard dans l'ascendance de nombreuses chèvres du Nord et de l'Est de l'Afrique.

Les autres populations de chèvres sauvages appartenant au genre *Capra*, les Ibex et les chèvres Markhor ont également apportées leurs concours (**Vigne, 1988**)

1.3. Domestication

Chèvre (*Capra hircus*) est issue de la domestication de l'aegagre (*aegagus*) il ya environ 10000ans (**Zeder et Hesse, 2000**).

Chapitre I : Caprins

Chèvre et mouton sont des espèces domestiquées de mammifères herbivores appartenant à la sous-famille des caprines dans la grande famille des bovidés.

La famille bovidés (mammalia et ruminantia) apparue il y a environ 18,5 millions d'années (Vibra, 2000) est composée de 143 espèces actuelles (Wilson et Reeder, 2005).



Figure 01 : La carte de domestication de la chèvre

source : www.terredeschèvres.fr

1.4. Les principales races caprines

Il existe un grand nombre de races dans le monde pour lesquelles ont été décrites différentes tailles ou type de fonctions ainsi que des modes d'élevage variés.

Les races caprines se différencient entre elles en termes de caractéristiques morphométriques (caractères qualitatifs et quantitatifs) selon : âge, sexe, région écologique ; le facteur le plus contrôleur (forme des oreilles, largeur des bassins, profondeur de poitrine, longueur queue etc.).

1.4.1. Les caprins en Algérie

L'effectif caprin algérien est estimé à 4,5 millions de têtes dont 60% de femelles. L'élevage caprin se concentre essentiellement dans les zones montagneuses, steppiques et subdésertiques où il constitue une activité économique importante. Le recensement des populations caprines élevées en Algérie. Les races ont été classées en trois populations en tenant compte du contexte économique et sociologique de l'élevage,

1.4.1.1. La population des races caprines locales

Elle représente le rameau Nord-Africain proche du type Kurde et Nubiosyrien. Les animaux se caractérisent par de longs poils, le plus souvent de couleur noire ou gris foncé et par sa rusticité et son adaptation à la diversité pédoclimatique algérienne. Ce groupe comprend la race Arbia, localisée principalement dans la région de Laghouat ; la race Naine de Kabylie, occupant les montagnes de Kabylie et des Aurès ; la race

Chapitre I : Caprins

Makatia, localisée dans les hauts plateaux et dans certaines zones du Nord et enfin la race M'Zabia, localisée dans la partie septentrionale du Sahara. L'élevage de ces races adaptées est orienté vers une production mixte (viande et lait).



Race makatia



Race M'zabia



Race Naine Kabylie



Race Arabia

Figure 02 : La population des races caprines local (ITELV 2003)

1.4.1.2. La population des races importées

Elle est représentée principalement par la Saanen et à un moindre degré par l'Alpine, importées d'Europe et caractérisées par leur forte production laitière. La race Saanen est élevée principalement par les fabricants du fromage en Kabylie.

1.4.1.3. La population métissée

Elle est issue de croisements contrôlés ou incontrôlés des races locales avec les races Maltaise, Damasquine, Murciana, Toggenburg, Alpine et Saanen. L'objectif de ces croisements reste varié selon les régions et les éleveurs. (Moula et al., 2003)

Caractéristiques zootechniques de quelques races en Algérie.

Le tableau ci-dessous montre quelques caractéristiques des races caprines existantes en Algérie

Chapitre I : Caprins

Tableau 01 : Caractéristiques zootechniques de quelques races en Algérie.

Races	Durée de lactation « en jours	Production laitière par lactation(en KG)	Fécondité	Fertilité	Prolificité
L'Arabia	150	220	120	90	110
La Naine de Kabylie	150	140	//	//	//
La Mozabite	180	460	140	//	180
La Mekatia	120	80	105	100	125

Source : (Fantazi, 2005)

2. Élevage caprins.

2.1. Systèmes d'élevage

2.1.1. Définition du système d'élevage : C'est l'ensemble des techniques et des pratiques mises en œuvre par une communauté pour exploiter dans un espace donné, des ressources végétales par des animaux dans des conditions compatibles avec ses objectifs et avec les contraintes du milieu (L'host, 1984).

2.1.2. Les éléments d'un système d'élevage : Le système d'élevage est composé de trois éléments appelés les pôles à savoir :

- **Homme** : est plus qu'un pôle, il est le chef d'orchestre du système élevage.
- **Animal (Troupeau)** : L'animal domestique constitue l'élément central et caractérise le système d'élevage, c'est ce pôle animal et ses spécificités qui font de concept de système d'élevage. Un outil pertinent dans les mains du zootechnicien (Landais, 1987).
- **Ressource (Territoire)** : Les ressources utilisées par le système dans le processus de production sont de nature très variés, (information, énergie, moyens financiers, logistique etc.).

Les facteurs de production définis comme étant " les éléments susceptibles de modifier un phénomène entrent dans la composition de ses effets (l'oxygène de l'aire, l'eau de boisson, les produits vétérinaires.

2.1.3. Types de système d'élevage

L'élevage caprin constitue un élément fondamental dans les systèmes d'élevage des petits ruminants dans certains continents surtout dans les zones tropicales et subtropicales, où il dépasse parfois l'élevage ovin, jouant ainsi un rôle très important dans la vie sociale et économique des zones rurales (**Benaissa, 2008**).

Selon **Chiche et al. (2000)**. Il y a plusieurs systèmes d'élevage caprin.

2.1.3.1. Système extensive : Selon **Nedjraoui, (1981)**, c'est le système le plus répandu, l'alimentation est assurée essentiellement dans les parcours, il est divisé en trois sous-systèmes :

a) Nomadisme

Le cheptel caprin nomade est toujours conduit avec les ovins, ces troupeaux se déplacent pendant l'été vers le nord, surtout les hautes plaines, pâturant sur les chaumes de blé, (**Habbi, 2014**)

b) Transhumance

C'est le déplacement saisonnier cyclique des troupeaux synchronise des pluies pour l'exploitation des ressources fourragères et hydrauliques temporaires dans un espace agraire dont les éleveurs ont la maîtrise technique par droit d'usage coutumier, (**Habbi, 2014**).

c) Sédentaire

Selon **Boukhobsa, (1982)**, la sédentarisation est le résultat ultime d'un développement du processus de dégradation de la société pastorale. Le sédentaire pratique l'élevage pour la consommation du lait, il mène des caractérisations de la vie urbaine (vie sanitaire et scolaire).

2.1.3.2. Système intensif

Concerne principalement les races améliorées et s'applique aux troupeaux orientés vers la production laitière où la production fourragère est à favoriser (**Nedjraoui, 1981**).

Selon **Faye, (1997)** le système intensif met en stabulation les animaux pour leur apporter les ressources nécessaires pour la production de lait ou de viande.

2.1.3.3. Système semi-extensif

C'est un système intermédiaire qui combine les conditions des deux systèmes intensif et extensif. Il est fonction du seul paramètre de la pluviométrie et dont le déplacement qui existe toujours, mais n'est pas régulier dans le temps et dans l'espace (**Faye, 1997**).

2.2. L'alimentation

La chèvre mange les feuilles, les fruits et les racines d'arbres ou d'arbustes. Elle est facile à contenter du point de vue de l'alimentation car elle broute les herbes et les racines de pratiquement toutes sortes de d'arbres et d'arbustes. La chèvre aime une ration variée de fourrage frais pas trop humide. Il faut la nourrir 3 fois par jour. La chèvre consomme en moyenne quatre fois plus d'eau que de matière sèche. Elle a donc besoin d'eau, surtout pendant la saison sèche quand le fourrage disponible contient peu d'humidité. (Gadoud,1992)

2.2.1. Comportement alimentaire de la chèvre

La chèvre est un animal qui se caractérise par le phénomène de tri, c'est-à-dire : elle choisit de façon spécifique ce qu'elle ingère (Chunleau, 1994). Son comportement alimentaire vis-à-vis du pâturage ou des aliments distribués est variable. En pâturage, les caprins utilisent bien la végétation entre 1 à 2 m de hauteur. Elles consomment les feuilles, les sous arbustes, les arbustes ceux pauvres en lignines et riches en sodium. (Ben Salem et Nefzaoui, 2000). Sur les parcours, et particulièrement en forêt, les chèvres trouvent une diversité de végétations qui leur permet de choisir ce qu'elles préfèrent et d'ingérer, de grandes quantités. Lorsqu'elles ont suffisamment d'espace à explorer et que la végétation est diversifiée, c'est l'alimentation qui leur convient le mieux. Reproduction A l'auge, la chèvre va aussi trier et gaspiller, mais moins qu'au pâturage. Ce comportement sélectif entraîne plusieurs conséquences pour l'éleveur :

- Il faut compter 10-15% de refus lorsque l'on distribue un fourrage aux chèvres, les quantités apportées doivent donc être adaptées. Par ailleurs, lorsque le fourrage est de mauvaise qualité, les refus peuvent aller jusqu'à 40%.
- Pour limiter les refus, la ration distribuée doit être stable, mais de composition variée.
- L'apport d'un fourrage de qualité est important pour éviter que la chèvre ne mange trop de concentré par rapport au fourrage.
- Au vu de ceci, il peut être intéressant pour un éleveur caprin de disposer de quelques bovins par exemple pour manger les délaissés par les chèvres (Vanwarbeck, 2007).

2.2.2. Les besoins et les apports recommandés

Comme toute être vivant, le caprin utilise l'aliment pour couvrir ces besoins. Les énergies, protéines, calcium et phosphore d'une chèvre d'élevage sont de quatre natures différentes : besoins d'entretien, besoins de gestation, besoins de production et besoins de croissance.

2.2.2.1. Les besoins d'entretien

Ils correspondent à ceux d'un animal adulte au repos sans aucune production, pour assurer le maintien du fonctionnement de base de son organisme (respiration, digestion, température corporelle). Les besoins d'entretien en énergie et en protéines d'une chèvre de 60kg de poids vif sont de 0,79 UFL et 50g de PDI par jour. Les besoins d'entretien sont de 4g de calcium et 3g de phosphore par jour (**Chunleau, 1994**).

2.2.2.2. Les besoins de gestation

La gestation de la chèvre dure 5 mois (153+ ou -10 jours), elle est divisée en deux phases :

- a) **Début de gestation** : Correspond au trois premier mois de gestation, au cours d'elle le fœtus et ses annexes se développent lentement et ne nécessite pas des apports recommandés supplémentaires, au contraire, les apports recommandés sont identiques à ceux d'entretien (**Gadoud et al., 1992**).
- b) **Fin de gestation** : pendant les deux derniers mois de gestation, la croissance du fœtus et de ses annexes est importante, il faut donc ajouter aux besoins d'entretien les besoins de croissance des apports recommandés (**Gelbert, 2002**).

2.2.2.3. Les Besoins de production

La production d'un litre de lait de chèvre à 3,5% de MG et 2,9% de protéines nécessite 0,385 UFL et 45 g de PDI, 4 g de calcium et 1,5 g de P. une variation de 1% du taux de MG nécessite 0,065 UFL en plus ou en moins (**Jarrige et al., 1988**).

2.2.2.4. Les Besoins de croissance

Concernant le besoin de croissance d'une chèvre laitière en première lactation, les tables INRA recommandent de rajouter 0,29 UFL et 13 g de PDI par jour pour les primipares à partir du 4ème mois de lactation.

Chapitre I : Caprins

Tableau 02 : Récapitulatif des besoins journaliers d'une chèvre de 60 kg.

Besoins totaux Journaliers	ENERGIE (UFL)	PROTEINS PDI(G)	CALCUIN(G)	PHOSPHORE (G)
Besoins D'entretien	0.79	50	4	3.0
Au 4eme mois de Gestation	0.90	79	7	3.8
Au 5eme mois de Gestation	1.01	107	10	4.5
Pour produire 2 litres de lait par jour	1.56	140	12	6.0
Pour produire 4 litres de lait par jour	2.30	230	20	9.0

Source : (INRA, 1988).

Pendant la période de reproduction, un apport quotidien de 300 à 600g de concentré permet d'augmenter la valeur nutritive de la ration. Cet apport doit être modulé en fonction de la quantité du fourrage ingéré. En effet, chez certains boucs, l'activité sexuelle s'accompagne d'une réduction de la capacité d'ingestion, ou les bocs n'ingèrent que de faibles quantités de fourrages grossiers (**Fher et Sauvart, 1988**) ; (**Gadoud et al., 1992**).

2.3. Reproduction

Les chèvres peuvent avoir jusqu'à trois portées en deux ans. Toutefois, une portée par an est normale.

2.3.1. Boucs de reproduction

Dès ses 4 mois environ, le bouc est formé sexuellement. Pour s'en assurer, il faut vérifier que les deux testicules sont bien descendus. Si ce n'est pas le cas, la production de sperme sera insuffisante ou peut être inexistante. Un bouc peut couvrir entre 10 et 20 chèvres.

2.3.2. Manifestation des chaleurs chez les chèvres

Une chèvre en bonne santé formée sexuellement peut être en chaleur entre 17 et 21 jours ; elle peut alors être couverte pendant 24 à 36 jours.

✚ Les symptômes des chaleurs sont

- Frétillement de la queue, même si l'on pose sa main sur le dos de la chèvre. - Bêlement, comportement agité.
- Vulve un peu rouge et enflée.
- Besoins d'uriner de manière provoquante à proximité d'un bouc. S'il y a un bouc à proximité, les symptômes seront plus clairs. En plaçant un bouc dans le box à proximité des chèvres, la chèvre qui veut être couverte viendra se mettre le plus près possible du bouc.

2.3.3. La saillie (L'accouplement)

Il faut faire couvrir la chèvre 12 h environ après signes de chaleurs. Cela peut être répété éventuellement 6 heures plus tard. Lorsqu'une chèvre est pleine, elle n'est plus du tout en chaleur. Si elle est de nouveau en chaleur après 17 à 21 jours, cela veut dire qu'elle n'a pas été fécondée et qu'il faudrait recommencer à la faire couvrir.

a) Quel est le meilleur moment pour faire saillir les jeunes chèvres ?

Il faut pour cela tenir compte du poids de la chèvre et non de son âge. On ne fait couvrir les jeunes chèvres que lorsqu'elles ont atteint les trois quarts (3/4) du poids normal qu'a un adulte de sa race. Ce poids est rapidement atteint si la chèvre est bien nourrie et bien soignée.

b) Comment influencer la reproduction ?

- Boucs et chèvres constamment séparés. L'éleveur ne met pas la chèvre en présence du bouc qu'au moment où elle est en chaleur. Il connaîtra ainsi la date exacte de la saillie. L'éleveur doit alors constater lui-même la période de chaleur, ce qui demande beaucoup d'attention.
- Les boucs et les chèvres pouvant être saillies sont gardés ensemble. Les chèvres qui doivent devenir pleines peuvent être laissées toute la journée ou seulement la nuit avec le bouc. L'avantage ici est que le bouc veille à ce que la période des chaleurs ne soit pas perdue.

2.3.4. Gestation de la chèvre

Est en gestation pendant 145 à 150 jours (21 semaines). Pendant cette période, elle doit être laissée dans la plus grande tranquillité pour éviter une mise bas prématurée. Faire très attention à l'alimentation de la future mère surtout au cours des six dernières semaines ; le fœtus grandit vite et il faudrait donner à l'animal un aliment riche pour compléter le fourrage. 8 semaines avant la mise bas, la production de lait de la chèvre doit être arrêtée, il faut sevrer les chevreaux présents pour que ceux qui vont naître poursuivent une bonne croissance.

2.3.5. La mise-bas ou parturition

a. Comment faire pour connaître qu'elle approche ?

La vulve et la mamelle de la chèvre commencent à gonfler

- L'animal s'isole du reste du troupeau
- Il s'agite, se lève et se couche
- Il ne boit plus, ne mange plus
- Il renifle les chevreaux qui sont à côté de lui
- Le bouchon vaginal se détache et prend comme un petit filet de mucus par le vagin.

La chèvre va généralement se coucher mais elle peut aussi mettre bas en restant debout. En général, la naissance ne pose pas de problème. Veillez à créer un environnement propre sec et calme.

b. Que faire après la naissance ?

- Il faut prendre soin de la mère Après la mise basse, les enveloppes et le cordon ombilical sont éliminés. Si ce n'est pas le cas, vous devez le faire doucement avec beaucoup de précaution.
- Il faudrait donner à la mère une nourriture complémentaire et du fourrage de bonne qualité pour qu'elle produise du lait.
- Il faut prendre soin du nouveau-né.
- Vérifiez que le nez et le museau du chevreau ne sont pas recouverts d'enveloppe ou obstrués par des bouchons de mucus. Enlevez –les, sinon le chevreau risque d'étouffer. Si le chevreau respire difficilement, stimuler le en lui plongeant un très court instant la tête dans de l'eau froide.
- Un peu de sel permet de dissoudre le reste du mucus dans les narines. Si l'animal reste sans réactions, prenez-le par les pattes arrières et faites-le tourner plusieurs fois, cela stimule la circulation du sang et la respiration.
- Le chevreau en bonne santé trouvera rapidement les tétines de sa mère pour boire le colostrum qui est le premier lait que la chèvre produit et qui contient des anticorps contre les maladies. Il est donc essentiel que les nouveaux nés boivent beaucoup de colostrum. (Guérin,2013)

2.4. Santé, Maladies et Parasites

On distingue trois grandes catégories de maladies qui attaquent les chèvres :

- Les maladies contagieuses
- Les maladies d'origine alimentaire
- Les parasites

2.4.1. Les maladies contagieuses dont les principales sont

- La peste des petits ruminants
- Pleuropneumonie caprine contagieuse
- La mammite, doivent être combattues de manière préventive par la vaccination de la bête.

2.4.2. Les maladies d'origine alimentaire

Comme le ballonnement et la diarrhée doivent être combattues par la qualité de l'aliment ; donnez régulièrement aux bêtes de l'eau propre, ne laissez pas les animaux brouter 2 à 3 jours au même endroit. Pour les bêtes qui sont en cage, enlevez les excréments et laissez la chèvrerie toujours sec et propre.

2.4.3. Les parasites

Les parasites se trouvent aussi bien dans la chèvre que sur elle.

2.4.3.1. Parasites externes

Certaines sortes de mouches, de moustiques, de puces et de poux parasitent les chèvres. Ils provoquent principalement une irritation. Ces parasites se propagent extrêmement vite. Une hygiène totale dans la chèvrerie est la principale mesure pour les éviter. Ne pas avoir de fumier ou d'autres déchets organiques à proximité de la chèvrerie.

2.4.3.2. Parasites internes

On les trouve entre autres dans les poumons, l'estomac, les intestins et le foie. On peut les éviter en traitant régulièrement à titre préventif les animaux contre les vers.

(CTA,1996)

2.5. Conduite d'hygiène

L'hygiène se rapporte à l'ensemble de principes des pratiques qui visent à préserver et favoriser la santé de l'animale. La santé de troupeau est généralement définie comme un état d'équilibre entre les agressions de toutes sortes (parasite, bactérie, virus, carences alimentaires, froid, chaleur, humidité, ...), et les réactions de l'organisme (Chunleau, 1994).

Potaufoux, (1996) rapporte que la pratique de l'hygiène quotidienne doit devenir pour chaque intervenant un facteur de production.

3. Évolution et répartition des caprins

3.1. Les caprins dans le monde

3.1.1. Répartition des effectifs caprins

Selon les estimations de la **FAO (2020)**, l'Asie occupe la première place en effectif, elle représente 53 % du cheptel mondial. En secondes position vient le continent Africain 42%, L'Amérique, avec 4% du cheptel, et l'Europe avec 1%, présent peu au niveau mondial et voient leurs effectifs baisser.

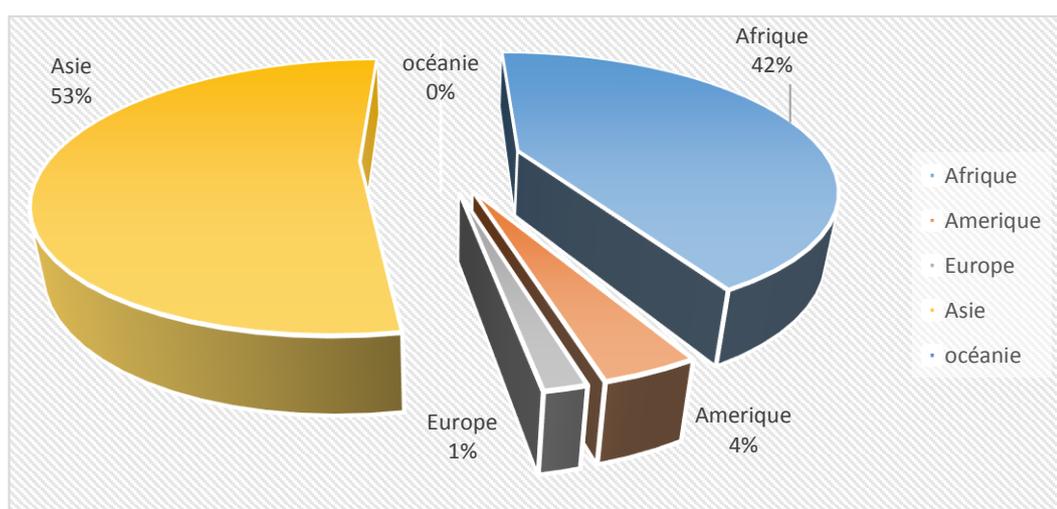


Figure 03 : Répartition de cheptel caprin dans le monde (fait par nous même à partir Des données de FAO 2020).

3.1.2. La production de lait caprine dans le monde

Selon **Le Laouen et al., (1990)** la production laitière de chèvre est irrégulièrement répartie dans le monde selon les zones géographiques et selon les pays.

La production laitière mondiale est autour de 18 milliard de litres en 2018 selon **FAO (2020)**. Les taux de production les plus importants sont enregistrés en Asie avec 59 %, suivie de l'Afrique avec 25% et enfin Europe avec 12%. Une faible production est enregistrée en Amérique avec 4% de la production mondiale. La répartition et l'évolution de la production laitière dans le monde est représentée dans la **figure 04 et 05** :

Chapitre I : Caprins

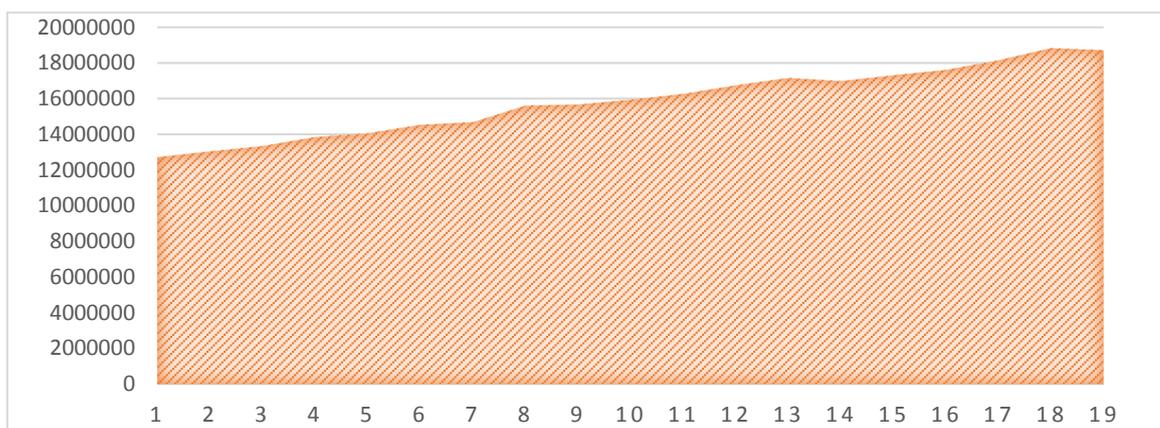


Figure 04 : Évolution de la production laitière dans le monde (fait par nous même à partir Des données de FAO 20)

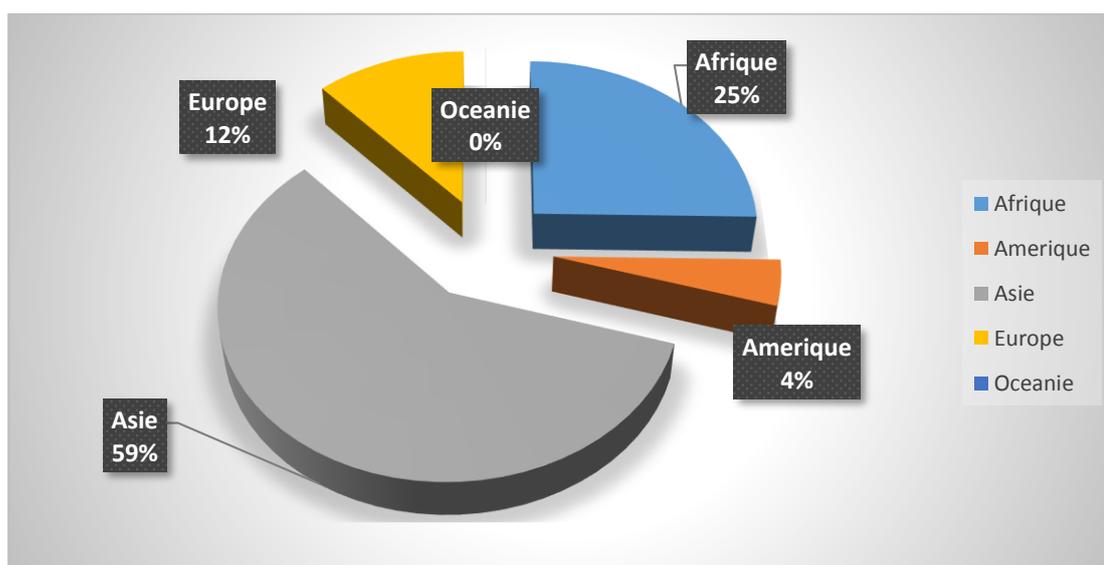


Figure 05 : Répartition de la production laitière dans le monde (fait par nous même à partir Des données de FAO 2020).

Tableau 3 : Tableau analytique de 1 litre du lait cru.

	vache	Chèvre	Brebis
Protéines(g)	32	34	157.2
Caséines(g)	26	26	44.6
Glucides(g)	48	44	46
Lipides(g)	37	42	75
Cholestérol(mg)	14	11	11
Vit A(mg)	0.37	0.24	0.83
Vit C(mg)	18	4.20	47.0
Sodium(mg)	0.50	0.37	0.42
Potassium(mg)	1.50	1.55	1.50
Calcium(mg)	1.25	1.35	2.0
Magnésium(mg)	0.12	0.14	0.18
phosphore	0.95	0.92	1.18

Source :(Le Berre, 1999).

3.1.3. La production de viande caprine dans le monde

D'après les données de la **FAO STAT (2020)** ; Les taux de production les plus importants sont enregistrés en Asie avec 51%, suivie de l'Océanie avec 30%. Une faible production est enregistrée en Amérique avec 2% de la production mondiale enfin l'Europe avec 1%. La répartition et évolution de la production viande dans le monde est représentée dans la **figure 06 et 07**.

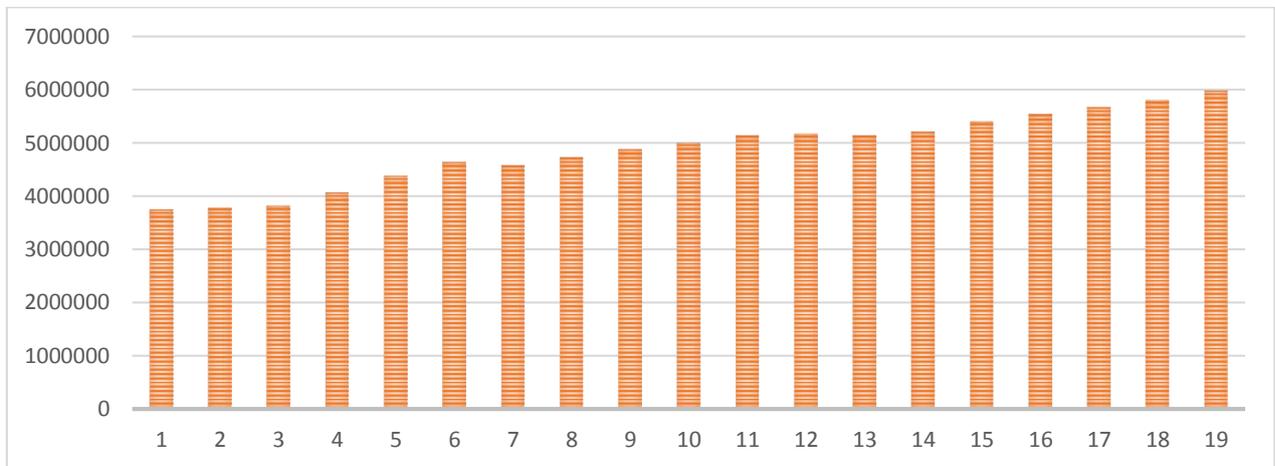


Figure 06 : Évolution de la production viande dans le monde (en tonnes) (2000-2018). (Fait par nous même à partir des données de FAO 2020).

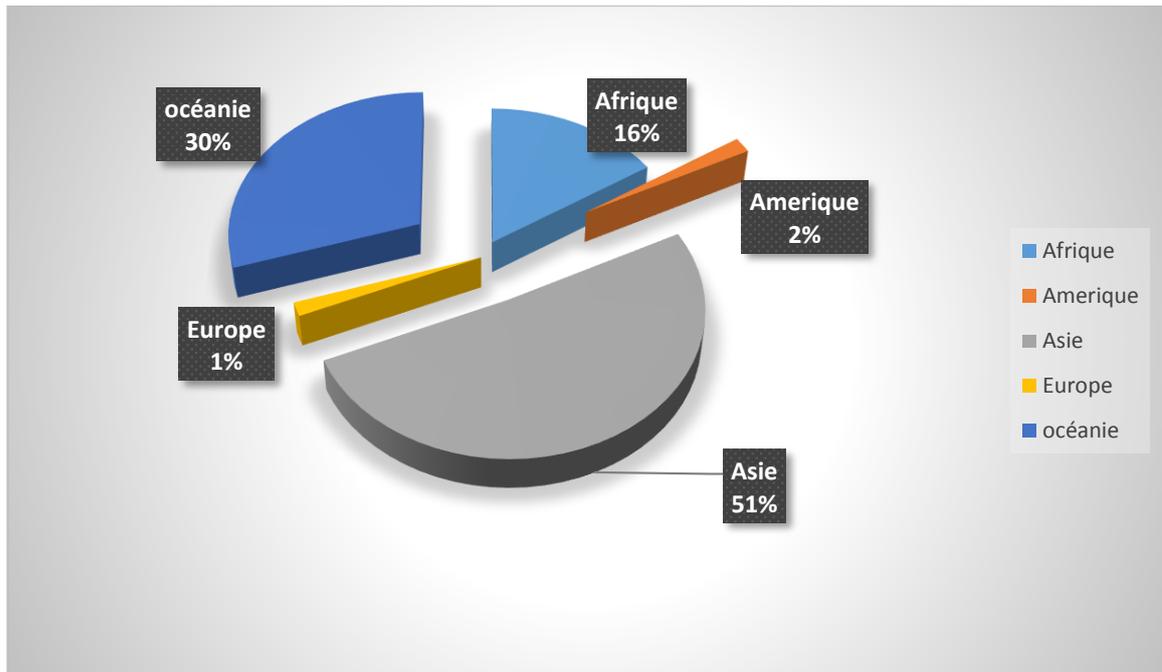


Figure 07 : Répartition de la production viande dans le monde. (Fait par nous même à partir Des données de FAO 2020).

3.2. Les caprins dans en Algérie

3.2.1. Évolution des effectifs caprins

L'élevage caprin Algérien compte parmi les activités agricoles les plus traditionnelles, associé toujours à l'élevage ovin, et localisé essentiellement dans les régions d'accès difficile (Hafid, 2006).

Cette augmentation est liée aux essais d'intensification par l'introduction des races améliorées en particulier l'Alpine et la Saanen.

Ce graphe montre qu'il y a une évolution progressive l'effectifs des chèvres en Algérie qui est notée entre 2000 et 2008, puis le cheptel caprin a connu un développement remarquable où il est passé de 3,75 millions de têtes en 2008 pour enregistrer un total de 5,13 millions de têtes en 2014. De 2014 à 2018 enregistré une diminution jusqu'à 4,9 millions de têtes ;(figure 08)

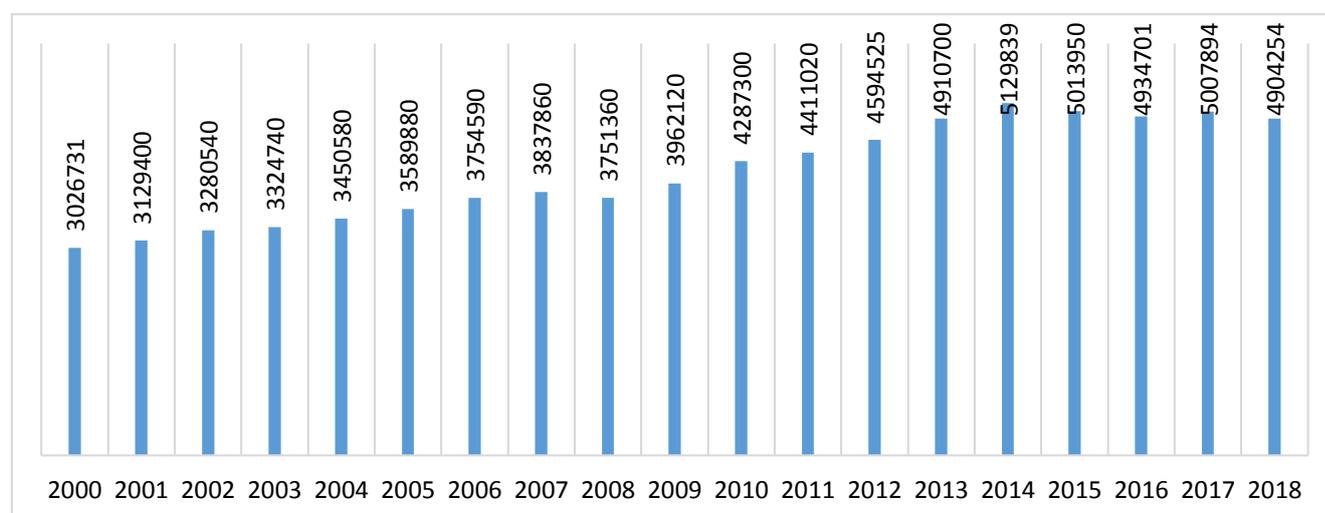


Figure 08 : Évolution de cheptel caprin en Algérie (fait par nous même à partir

Des données de FAO 2020)

3.2.2. La production de lait de chèvre en Algérie.

Le graphe montre une évolution en dent de scie de la collecte national du lait de chèvre, malgré que cette dernière progresse notamment à partir de 2002 en passant de 155 milles de litre pour atteindre 399,83 milles de litre en 2017, puis enregistré la diminution 248,784 milles de litre en 2018 ;(Figure09).

Chapitre I : Caprins

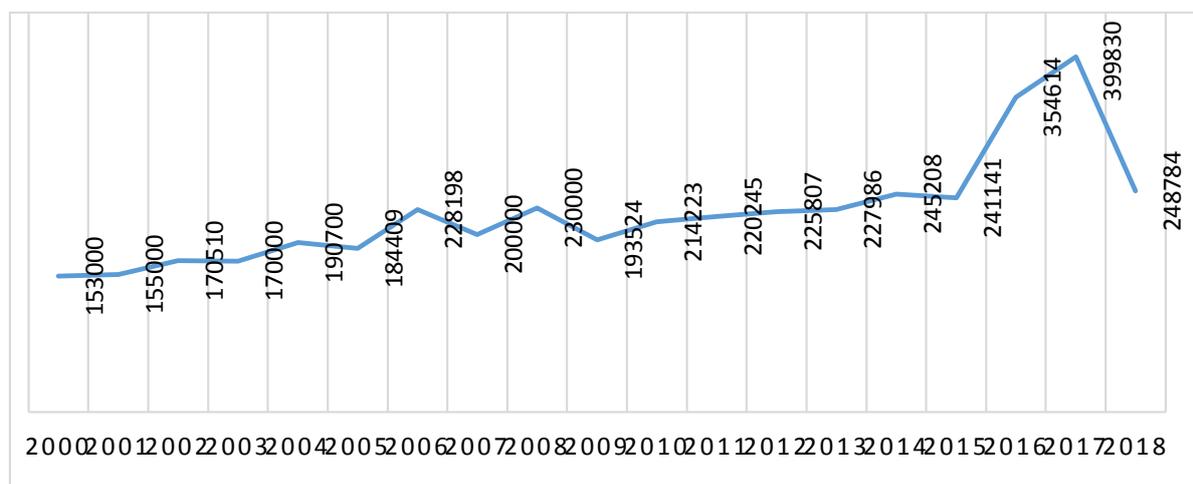


Figure 09 : Évolution de la production lait en Algérie en tonnes (2000-2018) (fait par nous même à partir des données de FAO 2020).

3.2.3. La production de viande caprine en Algérie : Selon les statistiques de la FAO (2020), la production de viande caprine nationale a connu une augmentation, de 2000 jusqu'à 2014. Durant cette période la quantité de viande produite est passé de 12130 à 19551 de tonnes. Puis une petite diminution où on a enregistré 18630 en 2018.

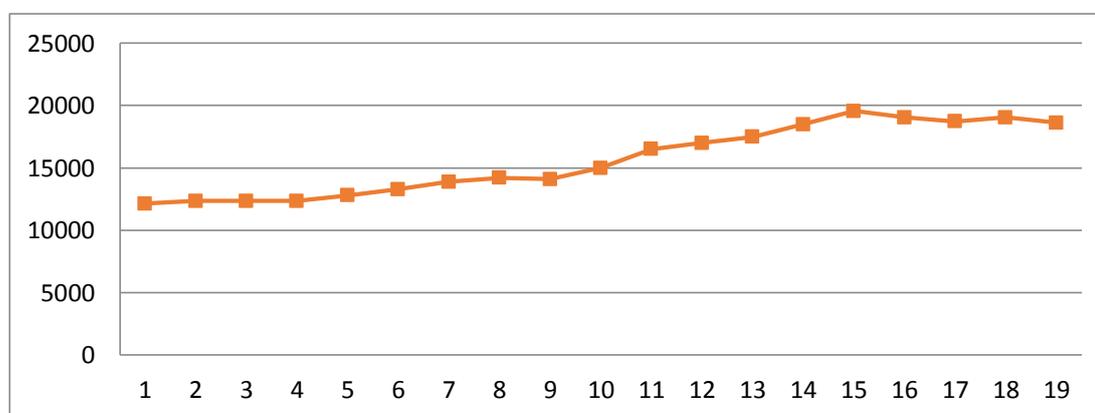


Figure 10 : Évolution de la production de viande caprine en Algérie en tonnes (2000-2019) (Fait par nous même à partir des données de FAO 2020).

3.3. Les caprins dans la wilaya de Tizi-Ouzou

3.3.1. Production caprine dans la willaya de Tizi-Ouzou

Selon les statistiques de la DSA, (2020) les effectifs des chèvres dans cette région augmentaient progressivement jusqu'à l'année 2015 avec un effectif de 68609 têtes. En 2016-2019 les services agricoles de la wilaya ont enregistré une diminution d'effectifs (on a enregistré 40720 têtes en 2019).

Chapitre I : Caprins

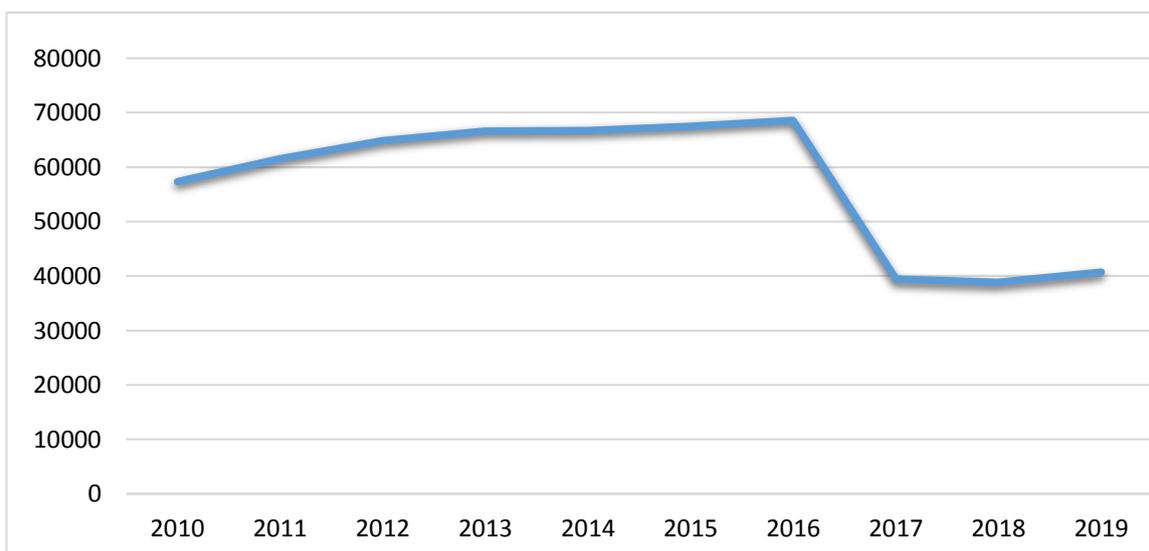


Figure 11 : Évolution de cheptel caprin dans la wilaya de Tizi Ouzou en têtes (fait par nous même à partir des données de la D.S.A, 2020)

3.3.2. Production de viande rouge dans la wilaya Tizi-Ouzou.

La wilaya de Tizi-Ouzou a produit 52265696 quintaux de viande rouge en (2019), dont 2075980 de viande caprine, soit 4% de la production totale. (Figure12).

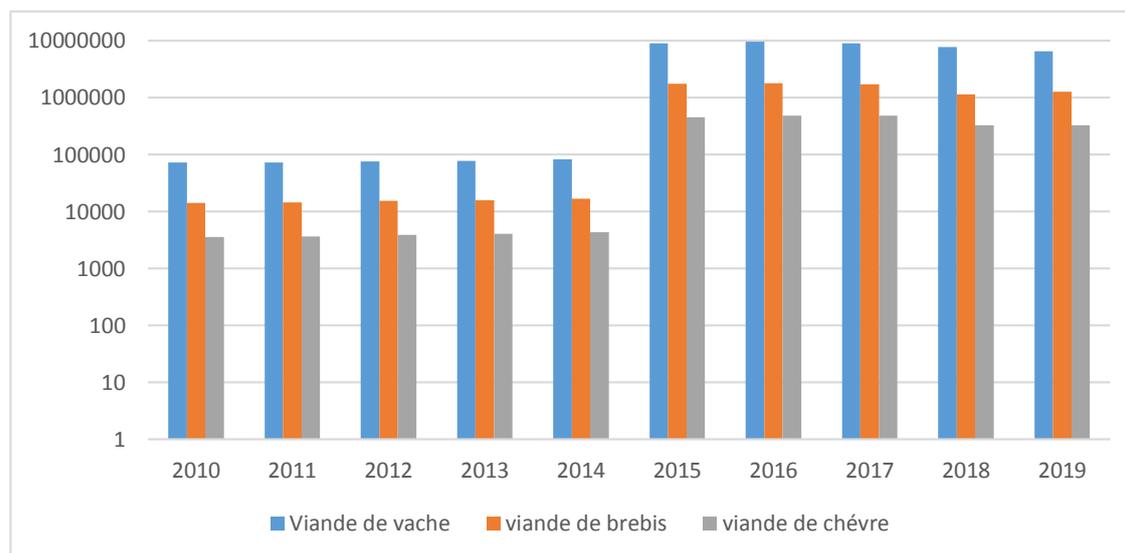


Figure 12 : Évolution de la production viande rouge à Tizi-Ouzou (fait par nous même à partir des données de la D.S.A, 2020).

3.3.3. Production de lait dans la wilaya Tizi-Ouzou.

La figure ci-dessus ; montre qu'il y a une évolution progressive de production laitière caprine dans la wilaya Tizi-Ouzou de l'année 2011-2012 avec une production 9331492 L /ans mais cette augmentation est suivie par une baisse remarquable 99514 L/ans et une autre augmentation de 2015 à 2019 ;12596711L/ans.

Chapitre I : Caprins

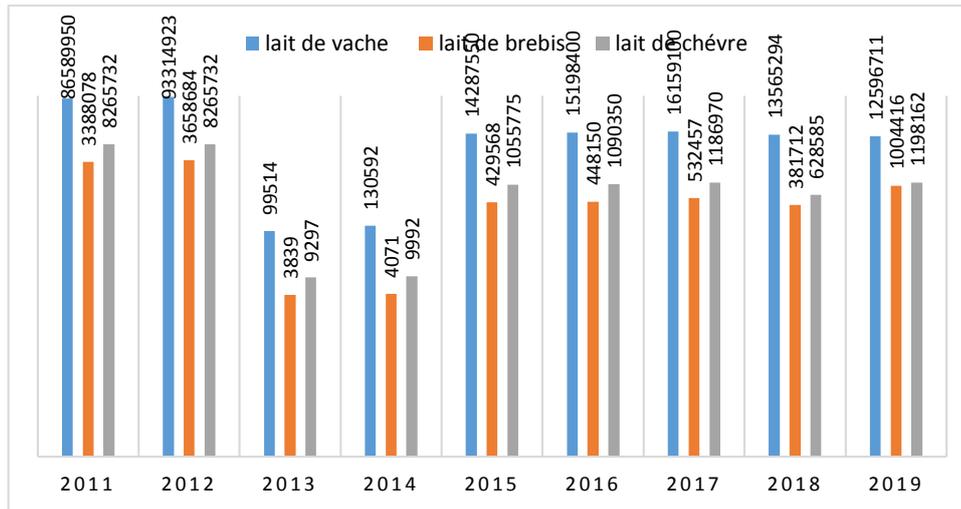


Figure 13 : productions de lait vache, brebis et chèvre dans wilaya de Tizi-Ouzou en tonnes, (2009 à 2019) (Fait par nous même à partir des données de la D.S.A, 2020).

Chapitre II : Les coopératives agricole

L'élevage caprin se heurte à plusieurs contraintes qui réduisent la productivité, parmi ses points faibles : l'alimentation des troupeaux, surtout en période sèche où la production des espaces forestiers est trop faible pour répondre aux besoins des troupeaux ; incapacité des éleveurs d'apporter des suppléments alimentaires pendant cette période, vu l'approvisionnement irrégulier des marchés et des prix trop élevés des aliments concentrés, ainsi que le faible niveau de technicité des éleveurs. La filière n'est pas encore maîtrisée et des difficultés diverses sont à signaler aussi bien : au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation.

La maîtrise des différents segments de la filière caprine permet de mieux réfléchir à un programme de développement pour cette filière. C'est le mode relationnel qui doit être choisi, par les éleveurs, pour mener à bon port leurs activités les plus diversifiées. C'est ce besoin qui fait naître les organisations humaines ou les actions humaines organisées, les associations ainsi que les coopératives agricoles qui jouent un rôle majeur dans l'amélioration de cet élevage.

En effet, grâce à la formule coopérative et associative, les agriculteurs organisés dans leurs structures à différents échelons contribuent au développement agricole par l'augmentation de la production. La coopérative offre d'importants avantages économiques aux agriculteurs, par le partage et la mise en commun des ressources, un meilleur accès aux marchés, de meilleurs rendements pour leurs produits et renforce leur pouvoir de négociation. Les coopératives servent, aussi, à faciliter le passage à la transformation alimentaire, permettant ainsi, à leurs membres, d'avoir accès à des marchés à plus grande valeur ajoutée. Les coopératives assurent la protection sociale de leurs membres, réduisant ainsi la vulnérabilité des exploitants, surtout en temps de crise et leur évitent de tomber dans la pauvreté.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de cerner les différents aspects liés aux coopératives tels que : Leur historique ; leur forme juridique ; leurs principes ainsi que la procédure de leur création.

1. Définition d'une coopérative agricole

Le mot « coopérative » vient de deux racines latines Co – « ensemble », « ensemble » et opus – « travail », « travail ». Par conséquent, répondre à la question de ce que les

Chapitre II : Les coopératives agricole

coopératives, la définition commune au niveau international dans une traduction simplifiée que l'action commune et la coopération.

La coopérative est une association de personnes physiques ou morales de coopération dans divers domaines de la vie. Cela comprend la production et la commercialisation, la construction et l'exploitation des bâtiments, l'achat et la consommation de biens et services. Une association volontaire d'une personne morale reconnue, le développement au détriment de l'autofinancement et de l'autogestion.

Créé la propriété coopérative sur la base des capitaux propres de chaque membre de la coopérative. Le résultat de l'organisation devient un profit de partage nouveau propriété. Une caractéristique particulière de la coopérative est considérée comme faisant partie de chaque membre dans le travail. Avant ensembles combinant objectifs spécifiques, a créé un fonds commun. Chaque membre de la coopérative à la faire (part). Les actionnaires gérés par une coopérative, responsable des risques encourus, le bénéfice est distribué (**chantal,2012**).

2. Aperçu historique du mouvement coopératif

2.1. Dans le monde

Les coopératives font partie de l'économie sociale et solidaire au même titre que les mutuelles et certaines associations et entreprises sous statut commercial ayant la qualité d'« entreprise de l'Économie sociale et solidaires » au sens que donne la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. On peut résumer l'évolution des coopératives dans la chronologie suivante.

- XXI^e siècle : une structuration du travail recommandée par l'OIT.
- XIX^e siècle : construction de l'identité coopérative.
- En 1835, Michel-Marie Derrion crée la première épicerie sociale, coopérative, à Lyon.
- En 1844 est créée Équitables Pionniers à Rochdale en Angleterre.
- En 1847, Friedrich Wilhelm Raiffeis en crée une boulangerie coopérative en :Allemagne.
- En 1884 naît l'ancêtre de la Confédération générale des SCOP, la Chambre consultative des associations ouvrières de production.
- En 1895, l'identité coopérative est déclarée par l'Alliance coopérative internationale.

Chapitre II : Les coopératives agricole

- En 1901, la liberté d'association est définie en France.
- En 1966, l'OIT adopte une recommandation sur les coopératives pour les pays en voie de développement.
- En 1995, l'ONU proclame la Journée internationale des coopératives, célébrée chaque année le premier samedi de juillet, et ce depuis 1923 par l'ICA.
- Depuis 2002, l'OIT recommande la structuration coopérative des entreprises pour le travail décent .
- 2012 est l'année internationale des coopératives, ce qui a donné lieu notamment au premier Sommet international des coopératives au Québec.

L'Organisation internationale du travail (OIT) recommande depuis 2002 la structuration coopérative du travail.

La recommandation de l'OIT sur la promotion des coopératives a été adoptée le 20 juin 2002 par la Conférence générale et commence par rappeler « le principe inscrit dans la Déclaration de Philadelphie selon lequel « le travail n'est pas une marchandise ». » S'ensuit :

- L'article I.1 statue que les coopératives opèrent dans tous les secteurs de l'économie. La présente recommandation s'applique à toutes les catégories et formes de coopératives.
- L'article I.2 définit le terme « coopérative » en utilisant la définition de la Déclaration sur l'identité coopérative.
- L'article I.3 statue que « la promotion et le renforcement de l'identité des coopératives devraient être encouragés. » **(Denis,2002)**

2.2. Dans quelques pays

❖ En Europe :

La société coopérative européenne (SCE) permet de créer une coopérative pour une activité commune sur plusieurs pays de l'Union européenne, venant ainsi compléter le dispositif législatif existant.

❖ En France :

Les travaux s'intéressent actuellement aux aspects liés aux alliances nouées entre les groupes coopératifs agricoles qui sont aujourd'hui les acteurs majeurs de la coopération agricole. Ils s'intéressent aussi à l'innovation dans les coopératives par la mise en réseau de partenaires hétérogènes **(Filippi, 2002 ; Filippi et Triboulet, 2008)**.

Chapitre II : Les coopératives agricole

Nicolas, (1965) considérait que les groupements d'exploitations agricoles en France, pouvaient favoriser l'intégration, notamment la coopérative. Selon le même auteur, on observe, au Canada, le même intérêt pour la formation de réseaux de coopératives qui, semblerait-il, ont du mal à se former à l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis et en Europe. En 2016 en France, 23 000 entreprises coopératives pèsent 317 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elles emploient, directement et indirectement, plus d'un million de personnes. En France, une personne sur trois est membre d'une ou plusieurs coopératives. À elles seules, les 100 premières entreprises coopératives représentent un chiffre d'affaires cumulé de 240,5 milliards d'euros. Les entreprises coopératives sont des acteurs économiques incontournables. Coop FR est l'organisation représentative des entreprises coopératives en France.

❖ Aux États-Unis

Après l'adoption en 1926 de la loi sur les coopératives aux États-Unis deviennent ces associations d'agriculteurs répandues, comme les coopératives. Quelle est la coopération, quels sont les avantages qu'il offre, a expliqué le service aux agriculteurs des coopératives agricoles. Le début du XXIe siècle a confirmé la viabilité du mouvement coopératif. À ce jour, la moitié des agriculteurs inclus dans les coopératives.

❖ En Russie

L'histoire du développement du mouvement coopératif en Russie commence au XIXe siècle. Le premier partenariat de prêt et de crédit créé frères Luginin de la région de Kostroma en 1865. Au début du XXe siècle, la Russie a pris une position de leader dans le monde du nombre de coopératives et de leurs membres. Événements de 1917 ont interrompu la poursuite du développement de la coopération. La reprise a commencé dans les années nonante. En 1992, elle a adopté une loi « sur la coopération des consommateurs en Russie » en 1996 – la loi « Sur l'activité des coopératives de production dans la Fédération de Russie. » En plus de ces lois fédérales, les coopératives sont régies par le Code civil de la Fédération de Russie. Chaque société se développe et prend l'assemblée générale de la charte, qui définit les contrôles de base de l'organisation (contribution de l'action, les membres participants de leur responsabilité, etc.). Aujourd'hui, le nombre de coopératives en Russie, le nombre de participants ne cesse de croître.

3. Principes et caractéristique d'une coopérative

3.1. Caractéristiques distinctives des coopératives

Principales caractéristiques de l'entreprise coopérative sont :

- La prise de décision est fondée sur le principe « un membre, une voix » ;

Chapitre II : Les coopératives agricole

- La distribution des surplus est normalement proportionnelle à l'usage que chaque membre fait des services de la coopérative ;
- La valeur nominale de la part sociale ne reflète pas la valeur des actifs accumulés.
- Le membre est à la fois propriétaire et usager (client, fournisseur ou employé) de la coopérative ;
- Le capital social est variable ;
- En cas de liquidation, le principe de non-distribution (ou de distribution limitée) des réserves est appliqué. Par ailleurs, la forme d'organisation coopérative présente une certaine ambivalence. Elle est à la fois une association et une entreprise ;
- Répondre à certains objectifs économiques, communs à tous types d'entreprise, à savoir des objectifs de rentabilité financière notamment. C'est aussi cette ambivalence qui explique que la coopérative est régie par des règles de fonctionnement et des principes qui lui sont propres ;
- Valeurs et principes coopératifs ; La vie et le fonctionnement de personne, la démocratie, l'égalité, l'équité, la solidarité et une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme. L'entreprise coopérative sont dictées par un certain nombre de valeurs. Ces valeurs sont l'entraide, la responsabilité. (Tchami, 2004)

3.2. Les Principes coopératifs

Principes coopératifs peuvent être considérés comme l'expression pratique des valeurs qui sous-tendent la collaboration au sein des coopératives. Ces principes ont été développés sur une longue durée, depuis la création de la première Coopérative en 1844 par la Société des équitables pionniers de Rochdale au Royaume-Uni. On relève sept principes coopératifs 5 qui ont été reformulés par l'Assemblée générale de l'ACI en 1995. Ces principes guident l'établissement et l'exploitation des coopératives à travers le monde.

- **Premier principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous**

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.

Chapitre II : Les coopératives agricole

- **Deuxième principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres**

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle ; un membre, une voix, les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.

- **Troisième principe : Participation économique des membres**

Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et en ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants : le développement de leur coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable, des ristournes aux membres en fonction de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.

- **Quatrième principe : Autonomie et indépendance.**

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.

- **Cinquième principe : Éducation, formation et information**

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gérants et leurs employés l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les dirigeants d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération.

- **Sixième principe : Coopération entre les coopératives**

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, régionales, nationales et internationales.

- **Septième principe : Engagement envers la communauté**

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.

4. La structure d'une coopérative et ses avantages

4.1. La structure générale des coopératives

Une coopérative est structurée autour de quatre organes principaux (**figure 14**). Les adhérents, réunis en assemblée générale, forment la base de la coopérative. Ils élisent des membres pour les représenter et peuvent révoquer le conseil d'administration, formé de 3 à 12 membres (le nombre d'administrateurs doit être divisible par trois).

Le conseil d'administration a pour tâche d'assurer le bon fonctionnement de la coopérative, il dispose pour cela "des pouvoirs les plus étendus pour administrer toutes les affaires et pourvoir à tous les intérêts de la coopérative sans aucune limitation autre que celle des pouvoirs et attributions réservés à l'assemblée générale ».

Le conseil d'administration peut être aidé et conseillé dans ces missions par un dirigeant. Ce dirigeant peut être un agent (encadrant) de l'ORMVAT. La coopérative peut sinon recruter un directeur. Il s'occupe de la gestion courante de la coopérative, exécute les ordres du conseil d'administration, tient ou fait tenir par un comptable la comptabilité, tient les registres et les documents.

Peu de coopératives ont pour l'instant choisi de recruter leur propre directeur et l'encadrant est parfois amené à assurer, en partie tout au moins, la fonction de directeur. Les coopératives emploient une ou plusieurs personnes suivant leurs besoins et leurs moyens financiers.

Au minimum une personne est recrutée par le conseil d'administration (choix soumis à l'approbation de l'assemblée générale) pour la réception du lait (mesure des volumes, contrôles de la qualité, nettoyage du matériel et du centre de collecte). On trouve également des gardiens, des employés pour tenir l'épicerie coopérative ou la station-service, des secrétaires ou encore des employés temporaires. Les coopératives travaillent aussi en collaboration avec un fiduciaire (ou comptable) et un commissaire aux comptes(**Oudin,2016**).

Chapitre II : Les coopératives agricole

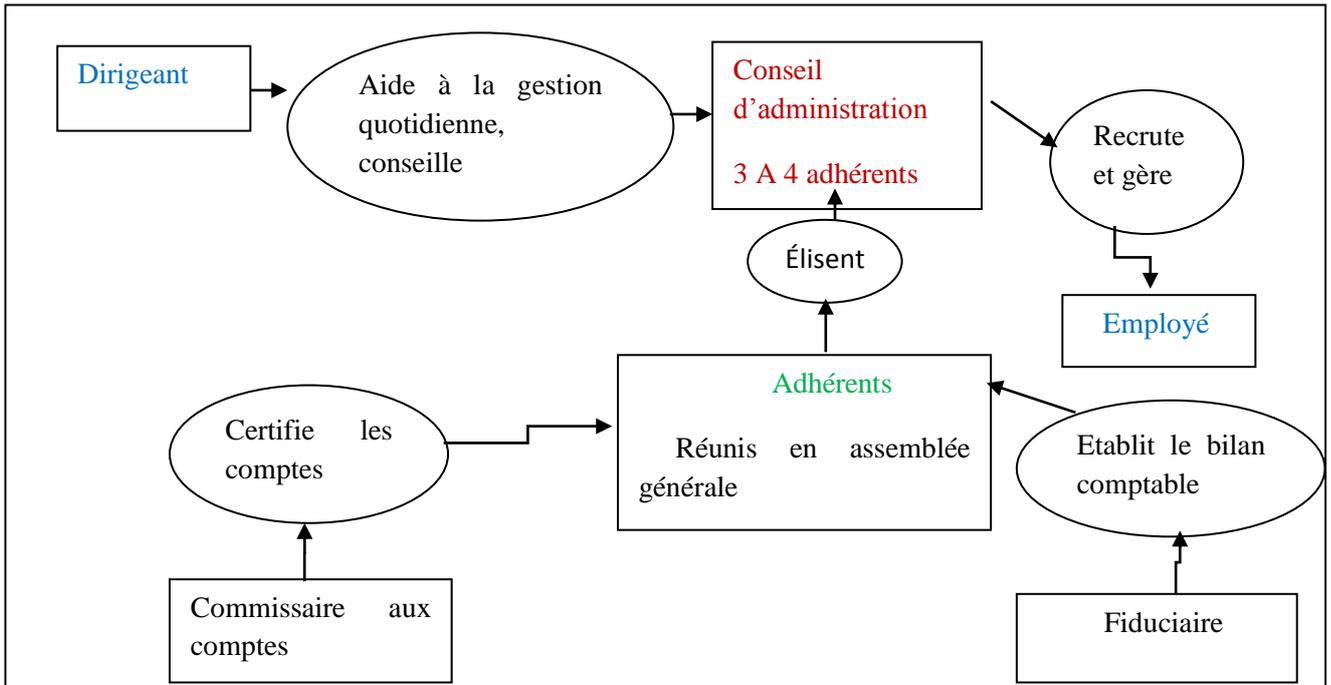


Figure 14 : Structure générale des coopératives.

Source : (Oudin, 2006).

4.2. Principaux avantages de la structure des coopératives

- ✚ Le fait d'associer des consommateurs, des producteurs, des propriétaires-salariés ou plusieurs de ces catégories au processus décisionnel en leur qualité de propriétaires de l'entreprise confère peut-être aux coopératives certains avantages par rapport à d'autres types de sociétés.
- ✚ L'intervention d'un groupe aussi important d'acteurs peut permettre l'introduction d'innovations dans l'entreprise.
- ✚ Les utilisateurs en sont les membres, de sorte que la coopérative dispose d'informations de première main sur les besoins des consommateurs et sur les variations de leur comportement, habitudes et attentes.
- ✚ La constitution d'une entreprise coopérative permet à ses membres de réaliser des économies d'échelle.
- ✚ La motivation des salariés dans les coopératives de travailleurs en tant que propriétaires se trouve renforcée.
- ✚ La protection des intérêts des membres offre une marge beaucoup plus importante pour l'adaptation temporaire à des difficultés économiques ou autres.

Chapitre II : Les coopératives agricole

- ✚ Le processus décisionnel démocratique confère aux décisions un caractère plus durable et représentatif des besoins des membres.
- ✚ La non-distribution des réserves peut également accroître la surface financière.
- ✚ En générale, un développement durable de l'entreprise est possible malgré les pressions externes.
- ✚ Contrairement aux entreprises capitalistiques dont le but est la recherche du profit économique des investisseurs, l'objectif de la coopérative est la satisfaction des besoins de ses membres.
- ✚ Les membres de la coopérative sont à la fois clients, et/ou fournisseurs, et/ou employés, et propriétaires de la coopérative.
- ✚ La coopérative est à la fois une association et une entreprise. (Tchami,2004)

5. Les types de la coopérative

Il existe différentes façons de classifier les coopératives. Ces typologies peuvent être établies dans le but d'étudier des problèmes différents et ont par conséquent, chacune un intérêt particulier. Dans certains cas l'accent est mis sur l'activité principale de l'entreprise. Dans d'autres cas, on utilise une classification des personnes (producteurs agricoles, artisans...etc.). Enfin, une autre méthode combinant les activités et les acteurs permet une classification plus appropriée des organisations coopératives.

Relativement à la sorte de rapport d'activité qu'ils entretiennent avec leur coopérative ou, autrement dit à la sorte d'usage qu'ils en font, les propriétaires usagers (ou les membres de la coopérative) peuvent être de trois types : propriétaires-clients, propriétaires-fournisseurs et propriétaires-travailleurs. Corollairement, on peut distinguer trois formes simples de coopératives :

- **Les coopératives d'approvisionnement**, dans lesquelles les propriétaires sont des clients qui s'approvisionnent en biens et services.
- **Les coopératives d'écoulement**, dans lesquelles propriétaires sont des fournisseurs qui veulent écouler leur production sur le marché.
- **Les coopératives de travail**, dans lesquelles les propriétaires sont ceux qui, par le travail manuel ou intellectuel, réaliseront la production des biens et services de la coopérative :

Chapitre II : Les coopératives agricole

- **Les coopératives de producteurs**, c'est-à-dire les coopératives qui réunissent des producteurs par l'entremise d'une entreprise qu'ils utilisent pour aller chercher à bénéficier d'avantages économiques (exemple les économies d'échelle) en s'approvisionnant et/ou en écoulant des biens et des services (exemple : les coopératives agricoles ou agro-alimentaires, les coopératives de taxi, etc.). Ces services peuvent toucher l'approvisionnement, la transformation et la mise en marché d'un produit.
- **Les coopératives de consommateurs**, c'est-à-dire les coopératives qui permettent à leurs membres de s'approvisionner en biens et services (exemple : les coopératives d'habitation, d'alimentation, de biens et services en milieu scolaire, de services publics et sociaux, de santé, etc.).
- **Les coopératives de travailleurs**, c'est-à-dire les coopératives permettant à leurs membres de se procurer des services (exemple : les coopératives forestières, de services conseils, de communication, de production de biens, d'arts et spectacles...etc).

Toutefois, les actions acquises n'appartiennent pas aux personnes individuellement ; mais à la coopérative. En se regroupant de la sorte, les travailleurs peuvent acquérir un bloc significatif d'actions leur permettant ainsi d'influencer les décisions de l'entreprise (notamment en siégeant à son au conseil d'administration).

- **Les coopératives de services financiers** (habituellement dénommées "coopératives d'épargne et de crédit" ou "caisses populaires"), c'est-à-dire les coopératives fournissant une large gamme de produits dits "financiers", par exemple les assurances, les titres de placements, les régimes de retraite...etc.

6. Les étapes de la création d'une coopérative

Étapes de la création d'une coopérative agricole

Pour la mise en place d'une coopérative peuvent être différent ; il n'ait pas possible de fournir des consignes standard sur la façon de démarre par exemple l'environnement économique, culture et légaux sont forte différant d'un cas à un autre.

Les étapes de la création d'une coopérative en générale sont de huit étapes. Ces étapes constituent une base commune à toute forme de coopérative **:(voir l'annexe 01). (Rob Gamble.2016).**

7. Les Avantages de la coopérative pour les adhérents.

D'après une étude menée par **Rousselai et Boukrif, (2017)** Sur la coopérative Coopssel, ils ont résumé les principaux avantages des coopératives pour ses adhérents comme suite :

➤ **Une laiterie propre à la coopérative**

Par exemple La coopérative Coopssel dès sa remise à niveau en 2000 sous sa nouvelle forme, amis en place sa propre laiterie pour faire face aux aléas de la dépendance à une laiterie privée. Étant donné que le lait est pasteurisé avant d'être soumis la consommation humaine, la laiterie accepte le lait sans aucune condition de qualité ou de quantité. Les éleveurs disposent donc d'un débouché sûr pour leur production.

➤ **Un prix d'achat très intéressant**

En application des principes coopératifs -en particulier le troisième principe « Participation économique des membres » ratifié au congrès de l'Alliance coopérative internationale tenu à Manchester en 1995 par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). La coopérative accorde des ristournes à ses adhérents sous forme de prime sur l'achat des produits de la coopérative.

➤ **Accès plus facile aux crédits**

Pour bénéficier de crédits bonifiés accordés par l'État aux agriculteurs, la coopérative joue le rôle de garant entre la banque et l'éleveur dans la démarche de crédit. En d'autres termes, la demande de crédit est d'abord étudiée et approuvée par la coopérative avant d'être soumise à la banque. Ci-jointe bilan des crédits fournisseurs selon formule triangulaire 2014/2016(en DA).

➤ **Des programmes de formation au profit des éleveurs**

La coopérative dispose d'une ferme pilote pour la formation des éleveurs aux pratiques d'élevage. Des journées d'études, séminaires ainsi que des programmes de vulgarisation sont organisés en faveur des éleveurs. Elle sert aussi à former les vétérinaires aux techniques de l'élevage pour constituer ainsi des vétérinaires techniciens, capables de suivre de façon pertinente les élevages laitiers.

➤ **Une mise à disposition d'intrants achetés en grande quantité et une unité de fabrication d'aliments concentrés**

Dans le souci de pallier aux aléas du marché, la coopérative organise des achats groupés pour les éleveurs. Ceci permet de réduire de façon très significative le cout alimentaire -grâce aux économies d'échelle- qui représente plus de 2/3 du prix de revient.

Chapitre II : Les coopératives agricole

Aussi, la coopérative met à disposition une unité de fabrication d'aliments concentrés (le concentré représente plus de la moitié dans la ration alimentaire des vaches laitières en Algérie).

➤ Disponibilité d'aliment

L'aliment est mis en place par la coopérative au profit de ses éleveurs adhérents, ainsi que d'autres éleveurs souhaitant acquérir cet aliment et l'avantage se manifestent dans son prix qui n'a pas chère.

8. La coopérative en Algérie

8.1. Évolution des coopératives en Algérie

L'agriculture algérienne a traversé plusieurs phases depuis l'indépendance. Malgré le bilan positif que l'on peut établir, notamment celui réalisé lors de la dernière décennie, le développement de l'agriculture algérienne continue à faire face à plusieurs défis posés aussi bien par son propre contexte intérieur que par les mutations qui s'opèrent à l'international.

a Durant la période coloniale

La création du système coopératif et mutuel agricole durant les premières années de la colonisation de l'Algérie semble avoir été motivée par la volonté de l'Etat français à offrir les moyens matériels et financiers nécessaires aux 14 000 colons agriculteurs venant d'Europe.

Avant cette date, les colons français comme les fellahs algériens n'avaient recours pour faire face aux dépenses courantes d'exploitation qu'à l'autofinancement et à l'usure. La colonisation des terres est accompagnée par la mise en place d'un système coopératif et mutuel agricole tourné vers les exploitations coloniales. Ainsi dans le domaine du crédit bancaire, il est créé en 1850 le Comptoir National d'Escompte qui deviendra en 1851. Se sont créés par la suite plusieurs compagnies dont la plupart sont tournées vers le crédit mutuel agricole au profit des colons (**Djenane, 2012**).

b -Mutations et situation post indépendance

La récupération des terres de colonisation en 1963, au lendemain de l'indépendance, et la réforme agraire appliquée aux terres privées en 1971 ont permis la constitution d'un domaine foncier important aux mains de l'Etat et la création d'exploitations collectives, grandes entreprises agricoles à salariés et coopératives agricoles de production sur près de 40 % de la SAU totale du pays (**Ait Amara, 1999**). Durant la décennie 1980, l'Etat opère une refonte radicale de ses options en faveur d'un processus de privatisation des terres publiques

Chapitre II : Les coopératives agricole

et d'individualisation de l'exploitation des terres (1987). Dans le prolongement de ces nouvelles orientations, il annule la loi de réforme agraire (1990) et procède à la restitution aux anciens propriétaires des terres expropriées en 1971. Ces mesures mettent fin à l'existence d'un secteur étatique de propriété et de production et réhabilite le rôle de la propriété et de l'exploitation individuelles. L'Etat a consacré l'essentiel des terres nationalisées à la constitution d'exploitations collectives. Deux systèmes d'exploitation ont été mis en place : l'autogestion ouvrière sur les grandes exploitations coloniales et les coopératives agricoles de production sur les terres du FNRA de tailles individuelles plutôt réduites.

L'évolution de la coopération agricole depuis l'indépendance a connu donc deux phases. Avant 1987, les coopératives agricoles de services – comme les domaines autogérés – se trouvaient sous une tutelle étroite de l'administration de l'agriculture qui les agréait obligatoirement, nommait leurs directeurs et subventionnait largement leurs investissements matériels et leurs budgets de fonctionnement. La construction des coopératives de services a été engagé progressivement et en rapport avec la mise en place de dispositions juridiques qui précisaient leurs modes de constitution et de fonctionnement. La réforme de 1987 a ainsi supprimé la tutelle du Ministère de l'agriculture et a autorisé la libre création des coopératives ainsi que le contrôle sur leur gestion. Les anciennes coopératives sont "réorganisées" en conservant généralement leur personnel mais en procédant à l'élection des nouveaux dirigeants par les désormais "sociétaires réels". Cette libéralisation s'est accompagnée d'une explosion dans la création de coopératives. On passe ainsi de 283 coopératives de services en 1988 à 1298 en 1994 et 1676 en 1999 mais le processus de développement des coopératives enregistré au cours de ces dernières années s'est toutefois ralenti et leur nombre reste relativement modeste (**Bessaoud, 2017**).

Fortement discréditées à la suite de l'échec de l'expérience de socialisation de l'économie tunisienne dans les années soixante, les coopératives de services agricoles (CSA) ont selon le même auteur bénéficié d'une politique active de promotion au cours des années quatre-vingt à la faveur de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel. Le nombre des coopératives de services agricoles (CSA) a presque triplé depuis la mise en place du plan d'ajustement du secteur agricole en 1986 passant ainsi de 71 CSA en 1987 à 205 en 2000.

8.2. Situation de la coopérative en Algérie

En Algérie, les coopératives agricoles ont été relativement peu étudiées. En effet, les quelques éléments de connaissance sur les coopératives se trouvent dans la réglementation et les textes de lois qui les régissent et dans une étude de la Banque Mondiale réalisée en 1995.

(**Deshayes et al., 1995**). Cette dernière s'est intéressée à la stratégie de développement des coopératives agricoles et avait pour objet l'étude des conditions de la transformation des coopératives après la grande réforme agricole de 1987 ayant mis fin à l'agriculture étatisée. Il s'agissait aussi dans ce travail de recenser tous les aspects externes et internes affectant l'efficacité des coopératives restructurées du fait de la réforme et de proposer quelques mesures d'ajustement conduisant à un fonctionnement concurrentiel des marchés dans lesquels interviennent les coopératives.

LeVay, (1983) considère que la coopérative est une forme d'intégration verticale, comme entreprise, comme une coalition, comme nœud de contrats. Le travail adoptera une approche organisationnelle de la coopérative.

La Nouvelle Économie Institutionnelle distingue deux dimensions complémentaires dans l'analyse de la réforme des industries de réseau : la dimension des coûts de transaction et la dimension de l'analyse institutionnelle

En plus de la théorie des coûts de transaction, la théorie de L'agence (**Fama, 1980 ; Jensen, 1982**) s'impose dès le moment que l'on aborde les questions de gouvernance, de contrôle, de prise de décision et de pouvoirs des sociétaires et des dirigeants des coopératives. Elle permet de tester l'efficacité des systèmes de contrôle, l'incidence de la structure de propriété et plus généralement de la forme organisationnelle sur les performances financières des coopératives.

8.3. Les contraintes de la coopérative en Algérie

Selon une étude réalisée par **Bessaoud, (2017)**, menée sur le terrain et d'après son rapport diagnostic des coopératives agricoles en Algérie, il a relevé les obstacles suivants :

- Une image dégradée des coopératives liée à leur manque d'autonomie, à la complexité du système actuel et à la quasi-absence de culture économique coopérative. Tout ceci entraîne une faible adhésion au système coopératif.
- Le ratio très faible de structures véritablement performantes, pourvoyant des services efficaces et répondant aux standards internationalement reconnus (moins de 10% d'après l'étude).

Chapitre II : Les coopératives agricole

- L'absence de Direction centrale chargée des coopératives au sein du ministère, le défaut de données actualisées sur le système coopératif et les déficits dans les modes d'organisations de producteurs.
- L'incompréhension des agriculteurs face à certains principes coopératifs : inégalité dans le nombre de parts sociales ; rémunération des parts sociales ; redistribution des excédents sur le base du montant du chiffre d'affaire réalisé avec la coopérative et non de façon égalitaire, découplage entre le nombre de parts sociales et nombre de voix .
- La sous-capitalisation des coopératives liée notamment au refus de nombreux producteurs de rémunérer les parts sociales au taux d'intérêt du marché mais aussi aux difficultés d'accès au crédit bancaire.
- Une carence des dirigeants de coopératives et sociétaires en matière de compétences managériales, de comptabilité, de gestion des stocks et des finances, de connaissance des textes réglementaires... Par ailleurs, peu nombreuses sont les coopératives proposant des formations pour leurs membres.
- Un faible niveau et une faible diversité des services rendus. De plus, les coopératives sont concurrencées dans les services qu'elles rendent par des entreprises privées informelles notamment dans la distribution des intrants.
- Les règles de gestion des coopératives sont souvent peu respectées et le fonctionnement interne n'est pas forcément démocratique et participatif.
- La quasi-absence de coopération entre coopératives.

Chapitre III : Matériels et méthodes

1. Description de la région d'étude

La wilaya (district) de Tizi-Ouzou est située sur le littoral centre d'Algérie et s'étend sur 2 958 km² soit 0.13% du territoire national, dont 80% en relief montagneux à altitude moyenne de 800 m. C'est une wilaya côtière avec une façade maritime de 70 km. La wilaya à une superficie agricole utile (SAU) de 98 722 ha soit 38% de la superficie agricole totale (SAT), une population rurale de 79 674 habitants soit 63% de la population totale, et qui détient 0,33 ha SAU/habitant (DSA, 2020).

1.1. Aspect Administratif

- A l'issue du dernier découpage administratif de 1984,
- La wilaya de Tizi-Ouzou compte 21 daïras et 67 communes.

1.2. Aspect géographique

- La wilaya de Tizi Ouzou est limitée par :
- La mer méditerranée au Nord.
- La wilaya de Bouira au Sud.
- La wilaya de Boumerdes à l'Ouest.
- La wilaya de Bejaia à l'Est.

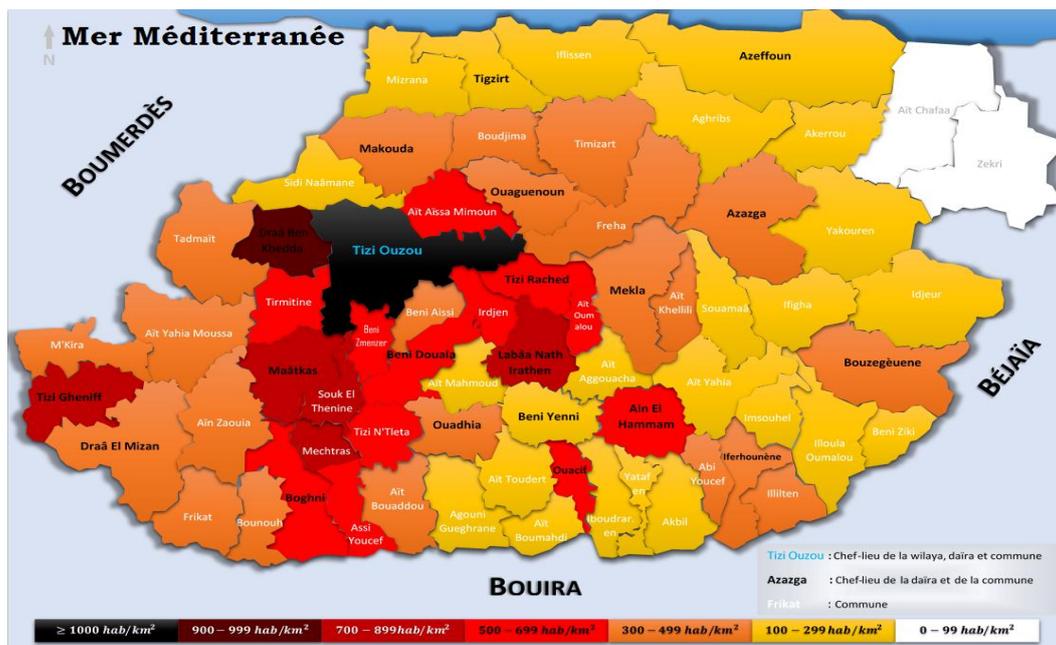


Figure 15 : La carte géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Source : Google 2020

2. Caractères agropédoclimatiques

2.1. Le relief

La wilaya de Tizi-Ouzou présente un relief montagneux fortement accidenté qui s'étale sur une superficie de 2994km². Elle comprend une chaîne côtière composée des daïras de Tigzirt, Azefoun, un massif central situé entre l'Oued Sebaou et la dépression de Darâa El Mizane, Ouadhia (ANDI, 2013).

La wilaya de Tizi-Ouzou présente trois (03) zones de relief :

a) *Chaîne côtière* :

Elle comprend en gros le territoire situé de la rive droite de Sebaou jusqu'à la mer, soit la totalité des communes relevant des dairates de Tigzirt, Makouda, Ouaguenoun, Azeffoun, et Azazga, ainsi que la Commune de Sidi Nâamane rattachée à la daïra de Drâa-Ben-Khedda.

b) *Massif central* :

Délimité à l'ouest et situé entre l'oued Sebaou et la dépression de Drâa El-Mizan, Ouadhias. Il a des limites moins nettes à l'Est où il bute contre le Djurdjura. Le massif central comprend presque la totalité des dairates de Drâa-Ben-Khedda, Larbâa-Nath-Irathen, et une partie des dairates de Drâa-El-Mizan, Boghni et Aïn-El-Hammam. Le massif central est ancien (1ère primaire) et se distingue par des formes tantôt larges et arrondies du fait de l'érosion et tantôt étroites et aiguës.

c) *Djurdjura* :

Souvent synonyme de Kabylie et n'occupant en fait qu'une partie restreinte de la wilaya, dans sa partie méridionale. Une quinzaine de communes se trouvent en partie ou en totalité sur les contreforts de la chaîne, toutes comprises dans les dairates d'Ain El Hammam, BéniYenni, Ouacifs, Boghni et Ouadhias. La chaîne se déploie d'ouest en Est dans la partie sud de la wilaya en une véritable barrière d'altitude souvent supérieure à 2000 mètres.

Quelques cols (Tizi-N'Kouilal, Tirourda, Chelatta) à l'importance stratégique et historique connue permettent de rejoindre aisément les régions de Bouira et de Bejaïa (ANDI, 2013).

2.2. Climat

La wilaya de Tizi-Ouzou qui est une partie d'Algérie du nord se situe donc sur la zone de contact et de lutte entre les masses d'air polaire et tropical. D'Octobre- Novembre à Mars-Avril, les masses d'air arctique l'emportent généralement et déterminent une saison froide et humide. Les autres mois de l'année, les masses d'air tropical remontent et créent chaleur et sécheresse. Le temps variable, fréquent sur la wilaya est créé par des fronts discontinus, dus à la circulation zonale (d'Ouest en Est) de l'air. L'humidité dans la wilaya est due à des dépressions de front polaire qui balayent les montagnes et provoquent pluie et neige.

2.3. Ressource hydrique

Le réseau hydrographique renferme deux (02) grands bassins versants à savoir le bassin de l'Oued Sebaou et le bassin côtier. La pluviométrie moyenne de l'année en cours de la Wilaya a atteint 900 mm

La principale ressource en eau potable de la Wilaya est soutirée à partir de : La nappe alluviale de l'Oued Sebaou : 36% Ressources superficielles (barrages) :58 % Sources superficielles, prise d'eau : 5 % Dessalement : 1 %. **ANDI (2013)**

3. Démarche méthodologique

3.1. La méthode utilisée est celle de l'enquête via un questionnaire, la démarche pour cette partie comporte les étapes suivantes

- La prise des contacts avec la DSA, les subdivisions, les vétérinaires et certains éleveurs.
 - La prise des contacts avec les éleveurs caprins.
 - Déplacement chez les éleveurs dans différentes régions de la wilaya
 - Réalisations du travail sur l'Excel.
 - Analyse les résultats et discussion.

3.1.1. Elaboration du questionnaire

Pour la partie pratique on a rédigé un questionnaire qui englobe le maximum d'informations à propos des éleveurs, de l'alimentation, des animaux, de l'élevage en générale, l'hygiène et prophylaxie, les prix et la commercialisation, et leur point de vue sur les coopératives agricoles caprin.

Chapitre III : Matériels et méthodes

3.1.2. Le choix des éleveurs

Est porte juste sur les éleveurs a caprin seulement, leur exploitation est située dans les régions montagneuses.

L'obtention de la liste des éleveurs et leurs numéros de téléphone par la DSA, les subdivisions et par certains vétérinaires.

3.1.3. Déroulement de l'enquête

- Notre enquête s'est déroulée sur le terrain dans les bâtiments d'élevage et dans les pâturages et certaine enquêté par téléphone vue les conditions de la pandémie, certains éleveurs n'acceptent pas les visites étrangères.
- Le transport par nos propres moyens, y a certaines exploitations sont difficile d'accès car Il n'y a pas de route juste des sentiers.
- La durée du questionnement des éleveurs est de :30-45 MIN.
- Prise de photos pour les races caprines dans leurs bâtiments et en pâturages.
- Le choix des éleveurs est basé sur le nombre des effectifs se qui ont un nombre important.
- Avoir les différents points de vue des élevures sur la coopérative agricole caprine.
- Le nombre d'éleveurs enquêtés est de 40.

3.2. Régions prospectées et visitées

Nous avons réalisé une étude sur plusieurs régions de la wilaya.

Les régions prospectées sont représentées dans la **figure14**

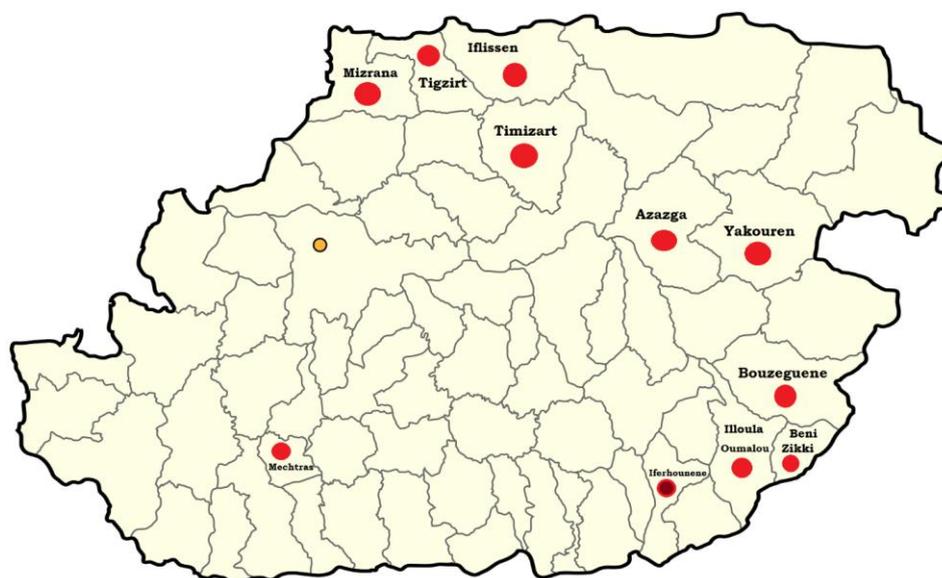


Figure 16 : Représentation des zones enquêtées dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

(Fait par nous même à partir de Google 2020)

3. 3. Méthode de l'analyse

Pour l'analyse nous avons utilisé le Microsoft Excel version 2016. Nous nous sommes contenté d'une analyse descriptive des données.

Résultat et discussion

Dans ce chapitre nous allons présenter et analyser les principaux résultats de notre enquête, notamment caractéristique socio- économique des éleveurs, la conduite des élevages ainsi que l'aptitude des éleveurs caprins à s'organiser et à créer des groupements professionnels.

1. Situation sociale des éleveurs

1.1. Genre

La quasi-totalité de cette activité est masculine et la participation de la femme rurale est très faible, la coutume dans notre région veut que la femme s'occupe d'autre élevages tels que : la volaille, la cuniculture, etc.

Ces résultats corroborent ceux trouvés par **Kadi S.A et al. (2013)**.

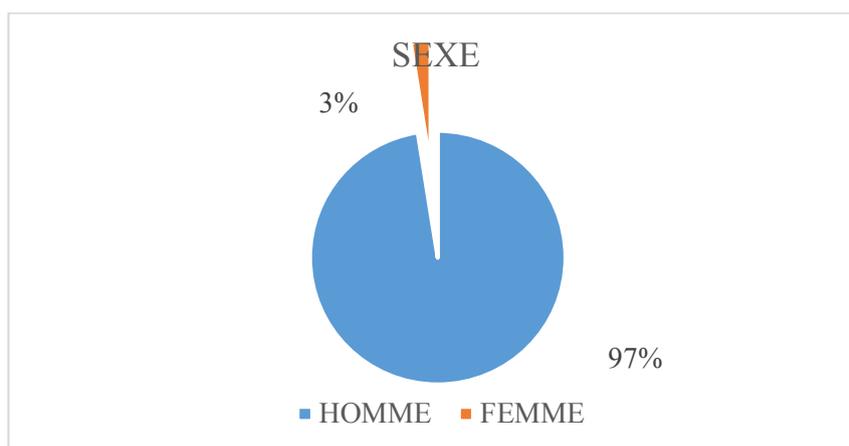


Figure 17 : Répartition des éleveurs selon le genre

Bien que **97%** des propriétaires d'élevage sont des hommes, la femme rurale joue un rôle important dans la conduite de cet élevage : nettoyage, distribution d'aliment, la traite, etc.

1.2. Catégories d'âge moyen des chefs d'exploitation

Les éleveurs questionnés ont un âge moyen de **44ans**. La **figure 18**, montre que seulement 9 éleveurs (**soit 23% du total**) ont un âge qui dépasse 50 ans ; la catégorie la plus fréquente est celle des éleveurs qui ont un âge compris entre 40-50 soit 18 éleveurs. On recensé 13 éleveurs (**soit 32% du total**) qui sont âgés de moins 40 ans.

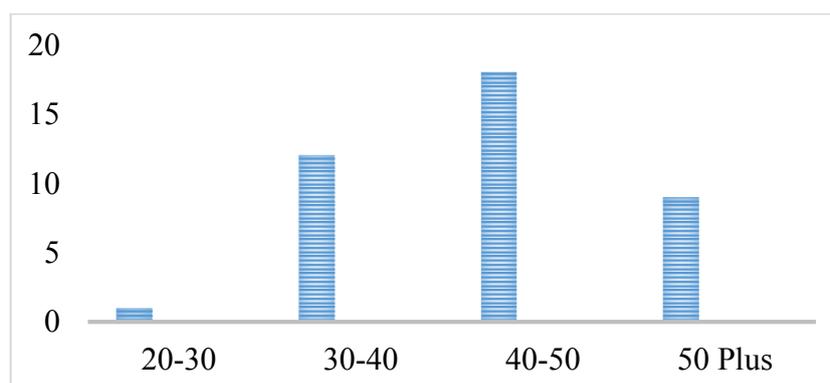


Figure 18 : Répartition des éleveurs selon l'âge.

Résultat et discussion

Cette situation concorde avec les résultats obtenus à travers les pays de bassin méditerranéen, tel que signalé par **Gani et Fiouane, (2009)** ont signalé que l'âge moyen des éleveurs en Algérie est majoritairement (73%) compris entre 30-60 ans.

1.3. L'ancienneté et formation dans l'activité d'élevage.

Notre enquête à révéler que 8 éleveurs (soit 20%) pratique cette activité depuis plus de 15ans. 19éleveurs (soit 48%) ont une expérience qui varié entre 5 à 15ans, alors que le reste13éleveurs (soit 32%) sont nouveaux dans le domaine d'élevage (**figure 19**).

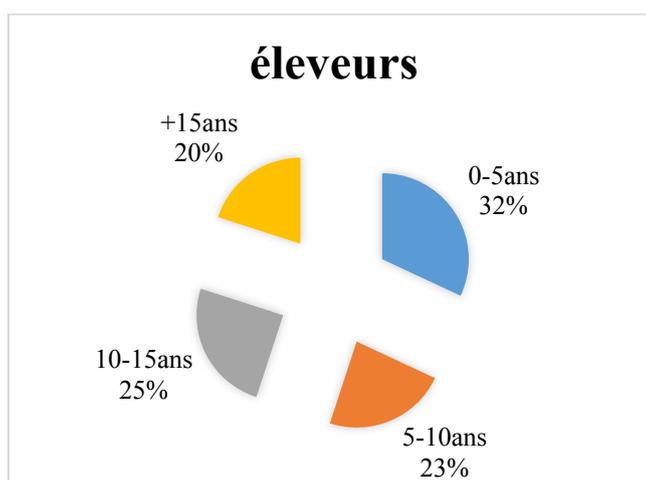


Figure 19 : Répartition des éleveurs selon l'ancienneté.

La majorité des éleveurs ; (soit 75 %) déclare n'avoir bénéficié d'aucune formation agricole. Alors que le reste 25% ont bénéficié d'une formation agricole.

Ces éleveurs ont bénéficié des formations au niveau d'ITMAS et deux éleveurs qui ont bénéficié des formations en suisse.

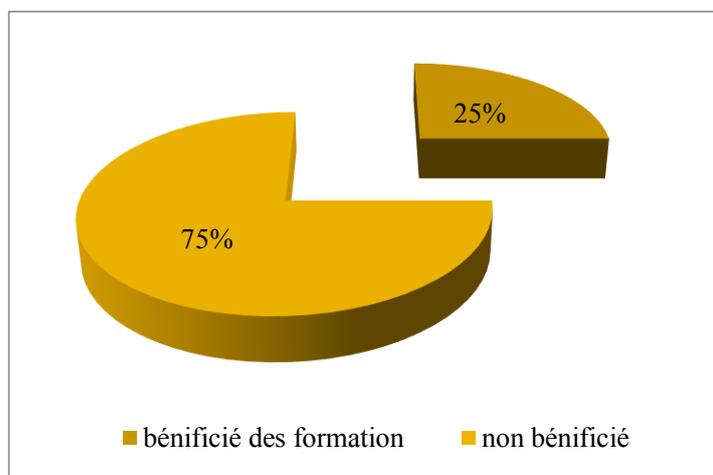


Figure 20 : Répartition des éleveurs bénéficiés des formations.

Résultat et discussion

Cette catégorie correspond aux éleveurs qui veulent acquérir des projets d'élevages dans le cadre des aides des services agricoles et les dispositifs d'aides aux micros entreprises à savoir ANSEJ, CNAC, ANGEM, etc.

2. Description d'élevage

2.1. Bâtiment d'élevage

Toutes les exploitations visitées sont des propriétés privées. La plupart des bâtiments sont traditionnel sous forme d'abri (**figure 23**).

Il existe quelques exploitations modernes. Ce sont des bâtiments qui répondent aux normes standard des chèvreseries comme : des logements séparés en lots, systèmes d'aération suffisants mangeoires, des aires d'exercices (**figure 22**).



Figure22 : Mangeoires modernes

source :(prise par nous-mêmes, 2020).



Figure 23 : Bâtiment traditionnel

source :(prise par nous-mêmes, 2020).

Résultat et discussion

Toutes ces exploitations sont situées dans les villages ; la majorité des bâtiments sont de type traditionnel et qui ne répondent pas aux normes d'élevage moderne ce qui a comme conséquences :

- Mauvaise hygiène du cheptel.
- Manque de production.
- Absence de rentabilité de l'activité.

2.2. Type d'élevage

D'après les réponses obtenues des éleveurs, dans toutes les régions visitées ; 36 éleveurs (soit 90%) leurs troupeaux est composé des caprin seulement, 4 éleveurs (soit 10%) leurs troupeaux est composé des petits élevages (ovins et caprins).

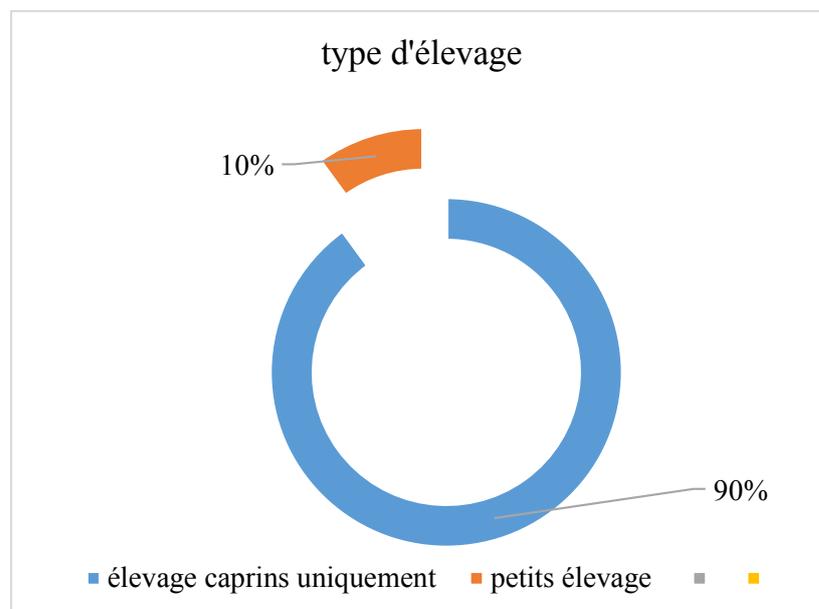


Figure24 : La répartition des élevages selon le type d'élevage.

Ces résultats peuvent être liés aux activités des éleveurs dans un autre domaine, le manque d'espace et la difficulté de maintenir les autres élevages tels que bovin.

2.3. La race

La structure génétique des troupeaux est la race locale croisée, la Saanen, alpine, poitevine. La plus dominante est la race Saanen puis alpines. La dominance de ses deux races dans la willaya de Tizi-Ouzou pourrait s'expliquer par la bonne adaptation aux conditions d'élevage point de vue climatique et sanitaires.

Résultat et discussion



Figure 25 : Quelques figures des races de Saanen alpine.



Source : (prise par nous-mêmes, 2020).

3. Conduite d'élevage

3.1. La main d'œuvre

Dans les régions enquêtées l'activité est essentiellement familiale, où tous les membres s'y mettent, **Rezki et Rahli, (2005)**, ont noté l'absence de main d'œuvre extra familiale.

3.2. Classement de l'activité d'élevage caprine

D'après les résultats de l'enquête :

- 10 éleveurs (soit 25 %) pratiquent l'élevage comme activité principale ;
- 30 éleveurs (soit 75%) la considèrent comme activité secondaire à leur activité principale : transport, commerce, éducation etc.

Cette résultat est différente en comparaison avec le résultat trouvé par (**Chentouf et al., 2005**) au Maroc.

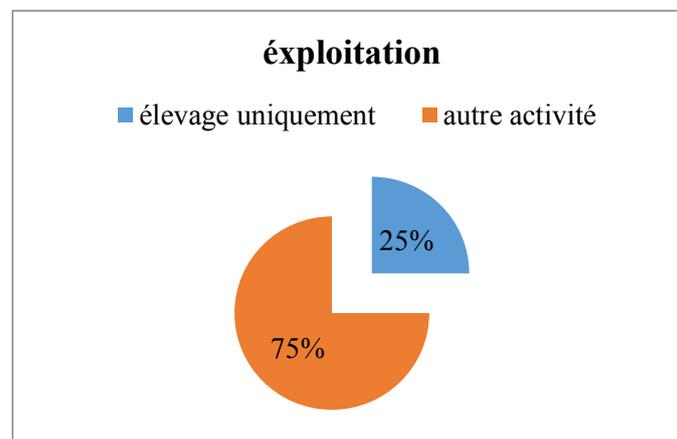


Figure 26 : Répartition des éleveurs selon leur activité.

Résultat et discussion

3.2. La part des chèvres dans le cheptel

Les éleveurs enquêtés ont un effectif important en chèvres en premier lieu puis les boucs en faible effectif. Sur 1949 têtes ; 388 bouc et 1561 chèvres.

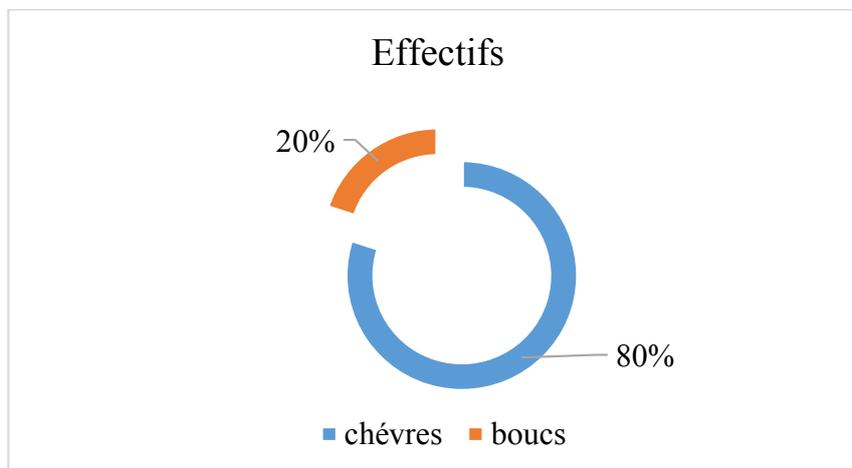


Figure 27 : La part des femelles dans le cheptel

Ces résultats montrent que l'effectif des boucs est très faible car ils sont utilisés juste pour la reproduction (effets mal), le reste est destiné à l'autoconsommation.

Le cheptel est essentiellement composé de chèvres et cela pour la production du lait.

Classe	Les nombres des exploitations	En %
≥ 50	26	65
50-100	11	27
100-150	2	5
$150 \leq$	1	3
Total	40	100

Tableau04 : La répartition des élevages selon l'effectif de caprin.

3.3. L'alimentation

Au niveau de la majorité des exploitations enquêtées, on note que le mode de l'alimentation est basé sur l'utilisation des ressources naturelles de la région telle que les forêts, parcourues comme sources alimentaires pour les caprins, 38 éleveurs (soit 95%), par contre 2 éleveurs (soit 5 %) des éleveurs qui ont un système intensif.

Ces résultats sont confirmés par la recherche de (Mouhous et al., 2013) sur les systèmes d'élevage caprin dans la région es de Tizi-Ouzou.



Figure 28 : Quelques photos des caprins en pâturage source : (prise par nous-mêmes, 2020).

a) La conduite alimentaire

Dans les régions montagneuses à Tizi-Ouzou, l'alimentation des troupeaux est basse essentiellement sur le pâturage des animaux.

En Algérie, la plupart des élevages adoptent cette conduite (**Belaid, 2016**), l'aliment de base est distribué par quelques éleveurs pendant la période hivernale ou la période d'allaitement.

b) Le pâturage

Le pâturage dans notre région a lieu en grande partie sur les maquis, les parcs forestiers sur tout sur les piémonts et les montagnes, le mode du pâturage est libre. Selon les résultats de notre enquête, la durée moyenne du pâturage est de 5 h /j.

A partir de la figure on constate qu'une généralisation de la complémentation alimentaire sur parcours, c'est-à-dire passage de l'herbe au concentré. Les mêmes résultats ont été obtenus dans cette région par **Mouhous et al., (2015)**.

Pendant la période hivernale les animaux restent très longtemps dans les bâtiments, ils reçoivent l'aliment concentré, tels que l'aliment de la vache laitière, orge, maïs, son de blé, les glands. Le fourrage comme l'ensilage. Par contre, durant la période du printemps et l'été, les animaux reçoivent le maximum du fourrage vert.

Résultat et discussion



Figure 29 : Complémentation par le foin



Figure 30 : Complémentation par le concentré



Figure 31 : Complémentation par l'ébranchage (chêne, olivier, freine, oléastre...)

Source :(photos prises par nous-mêmes, 2020).

la dure du pâturage	Nombres des exploitations	Concentre (g)
$\geq 3h$	3	750
3 - 6h	17	700
6 - 8h	17	600
8h \leq	1	500

Tableau 05 : La réparation des élevages selon la dure du pâturage et le concentré.

Résultat et discussion

D'après les résultats du tableau, on a remarqué que la quantité du concentré distribué aux animaux diminue en fonction de la durée du pâturage, dès que la durée augmente la quantité du concentré diminue.

c) Ressources en eaux

A travers les analyses des résultats, 32 éleveurs comptent sur les puits et les rivières qui sont les sources principales les plus utilisées pour l'abreuvement. Avec la présence des citernes dans les lieux d'exploitation. Et le reste des éleveurs compte sur l'eau de source (eau potable). Ainsi l'utilisation des sources d'eaux aménagées dans les lieux de pâturage.

3.5. Hygiène et santé

a. Le mode et la fréquence de la désinfection

La majorité des éleveurs enquêtés donnent de l'importance pour l'hygiène du bâtiment. Ces éleveurs désinfectent leurs bâtiments en moyenne 3 fois par an avec de la chaux, l'eau (sous pression), biocide et l'eau javel. Le nettoyage et désinfection, se font quand les animaux sont déplacés dans les cours ou au pâturage.



Figure 32 : La désinfection de bâtiment.



source :(prise par nous-mêmes, 2020).

b. Les principales maladies déclarées par les éleveurs

Les différentes maladies déclarées par les éleveurs comme : les diarrhées, les mammites, les parasites, boiterie, la toux plus la fièvre, la peste, la fièvre aphteuse. Certains éleveurs n'ont déclaré aucune maladie.

Résultat et discussion

On remarque que chez les éleveurs qui ont déclarés les différentes maladies de leur animaux correspond aux éleveurs qui ne donne pas une grande importance à la désinfection des bâtiments régulièrement ,une conduite alimentaire incomplète ,la négligences de certaine élevures de la mise en quarantaine lors d'introduction de nouveau animaux dans leur cheptel, c'est le cas d'un éleveurs de la région Mizrana qui a introduit directement un bouc pour l'accouplement chez un autre éleveur, il s'avère que se bouc a une maladie contagieuse ,par conséquence tout le cheptel est contaminé, avec intervention du vétérinaire ,il a éliminé cette maladies (avec la vaccination) se qui a causé des pertes économiques pour l'éleveur. Les éleveurs qui n'ont déclaré aucune maladie sont ceux qui désinfectent fréquemment leurs bâtiments.

3.6. La reproduction

Le mode de la reproduction est différent chez les éleveurs, la plupart des éleveurs pratique l'insémination artificielle et la synchronisation avec l'aide du vétérinaire et chez certains ils font l'accouplement des animaux à la manière traditionnelle.

Le nombre des mis bas est très variable chez les éleveurs, on trouve chez certains, la reproduction se fait 1 par ans chez 25 éleveurs soit 62% des éleveurs.

Par contre chez certains la reproduction est de 2 fois par ans chez 15 éleveurs soit 38% des éleveurs.

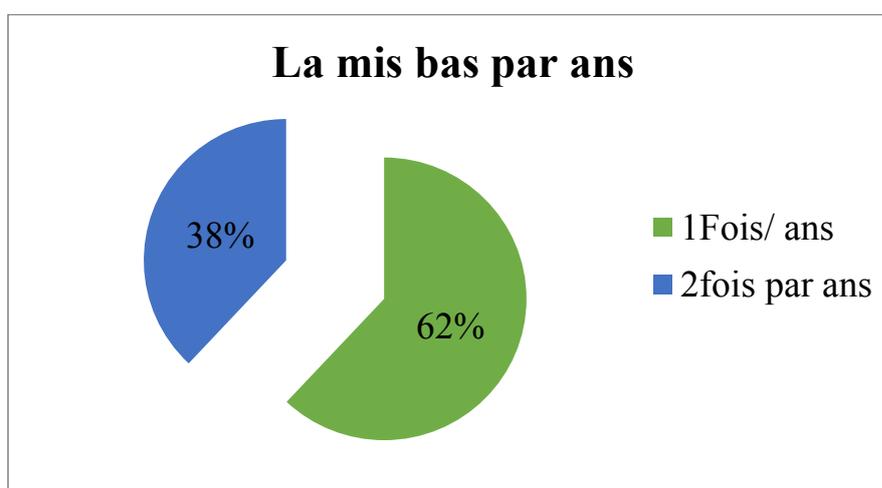


Figure 33 : Répartitions des éleveurs selon les mis bas des chèvres.

Les mêmes résultats ont été obtenus dans cette région par **Kadi et al., (2014)**. Les mises-bas ont lieu généralement 1 fois/an dans 71,3% des élevages, entre janvier et mars.

Tous les éleveurs ont enregistré des naissances simples et doubles, mais rarement triples.

4. La commercialisation Filière lait de la chèvre

4.1. La production laitière

4.1.1. La conduite de traites

On note que la majorité des éleveurs enquêtés font la traite manuellement. Cette dernière est très répandue en raison du prix élevé de la machine à traite et aussi à cause de la quantité de lait produite (dans beaucoup de cas réservé pour l'autoconsommation. 12 éleveurs qui font la traite avec des machines (soit 30%), Et 28 des éleveurs qui font la traite manuelle (soit 70 %).

On déduit que les éleveurs qui font la traite avec des machines correspondent aux éleveurs qui ont un effectif important.



Figure 34 : Exemple de traite manuelle



Figure 35 : Exemple de la traite mécanique

Source :(photos prises par nous-mêmes, 2020).

4.1.2. La quantité du lait produit

La moyenne de la quantité du lait produit par chèvre et par jour est 2,57L /J/chèvre, (certains éleveurs ont atteint une moyenne de 5L /J/chèvre). Cette moyenne est supérieure, en comparaison avec le résultat trouvé par **Mouhous et al., (2013)** qui est de 1.26L/J/chèvre.

Dans la région de Tizi-Ouzou, la quantité de lait varie entre la région et une autre, Cette variation peut être expliquée par le système alimentaire, c'est le cas chez certains éleveurs.

Le système alimentaire peut être incomplet surtout pendant les périodes sèches pour les éleveurs qui comptent sur le pâturage.

Résultat et discussion

La production devienne importante dans les saisons printanières, elle régresse nettement pendant la saison été et hiver

Tableau 06 : Répartition de la production laitière par chèvre et par jour.

La quantité du lait produite	≥ 3	3-4	$4 \leq$
Nombre des exploitations	22	11	5

Tableau 07 : La répartition des élevages selon les noms de laitières.

Nom de la laitière	Nombre d'élevures destine à cette laitière
Familly cheese	11
TIFRA_LAIT	6
TALA ATMANE	4
DANONE	1
MEKLA	1
SUPERATE	15
Des éleveurs qui ne vendent pas leur lait	2

4.2. Les points forts et les contraintes de l'élevage caprin dans la région de Tizi-Ouzou

❖ Les points forts

- ✚ La chèvre qui s'adapte aux conditions d'élevage de notre région.
- ✚ Augmentation de la demande pour les produits caprins, lait et ses dérivées.
- ✚ Soutien de l'état par la subvention qui encourage les éleveurs à maintenir et développer cet élevage.

❖ Les contraintes de l'élevage

- ✚ Manque de formation des éleveurs dans le domaine de l'élevage caprin.
- ✚ Une faible production laitière et son insuffisance pour la transformation. (Ce qui engendre un problème de collecte).
- ✚ Manque de moyens chez certaines élevures tels que la technicité, le prix de l'aliment qui est élevé, manque de produits vétérinaires. (Retard pour le vaccin)

Résultat et discussion

✚ Absence de la coopérative agricole caprine dans la région a fin de facilite cette élevage.

5. L'aptitude des éleveurs à rejoindre (créer) une coopérative caprine.

Les exploitations de la zone d'étude sont confrontées à des contraintes d'adhésions à la coopérative agricole lie aux différents facteurs.

Causes de non adhésion des éleveurs aux coopératives agricoles

Tableau 08 : Répartition des éleveurs selon les causes de non adhésion.

Les causes de non adhésions	Effectifs Oui	Effectifs Non
Je n'ai pas entendue parle de la coopératives	20(soit50 %)	20(soit50 %)
-Je ne connais aucune coopérative agricole dans la région	23(soit 58%)	17(soit42%)
-Elles ont une mauvaise image des -coopératives qui existent déjà	24(soit 60%)	12(soit 30%) Rque : 4(soit 10%) neutre
-Je veux travailler seul	9(soit 23%)	31(soit 77%)
- Je ne connais pas les buts	20(soit 50%)	20(soit 50%)
-Je compte sur la coopérative afin d amélioré mon élevage	31(soit 77%)	9(soit 23%)
-je vues conseiller d'autres éleveurs à rejoindre la coopérative	33(soit82%)	7(soit 18%)

Source : fait par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Selon le **tableau (08)** les causes ou les contraintes des éleveurs a la non adhésions : c'est que les agricultures préfèrent de travaille seul pour éviter les conflits (le problème de propriété collective) ; manque des coopératives dans la région, si elles existent elle est trop loin.

En outre le manque de confiance envers les dirigeants des coopératives existantes, manque de moyens financiers, manque d'un local, pas d'opportunités, risque de perte.

Les autres causes qui représentent un taux faible, sont l'incapacité des éleveurs d'assumer la responsabilité, les difficultés administratives pour régler, crée et organiser une coopérative,

Résultat et discussion

manque de confiance entre agriculture. Ils n'ont pas le temps à consacré vers aux activités gestion de la coopérative.

En fin, la majorité des éleveurs veulent participer à la création de la coopérative agricole et son développement, si celle-ci serait conformer à leur souhait (l'éloignement)

Ces éleveurs trouvent que c'est la meilleure solution apparue pour surmonte les obstacles au quelle ils sont confronté, de regrouper les producteurs de la région, d'investir davantage dans le but de géré aux mieux leur élevages et d'améliore la productivité.

D'après les résultats obtenus on remarque que :

- Les éleveurs qui comptent sur les coopératives agricoles pour développer leur élevage par rapport à leur effectif :
 - Donc les éleveurs qui sont contre le système de la coopérative correspond aux éleveurs qui ont un taux d'effectif faible et moyen entre :(20 et 60), dont le moyen de leur effectif est de 30 Têtes.
 - Cependant, la majorité des éleveurs qui compte sur l'organisation de la coopérative agricole sont des éleveurs qui ont un effectif important qui veulent développer leur élevage grâce à la coopérative agricole, dont le moyen de leur effectif est de 44.
 - Sauf pour un seul éleveur qui as un effectif important de 300 têtes, pense que la coopérative est un bon système mais qui convient mieux aux éleveurs qu'ont un effectif faible. (A noter que cet élevage possède aussi l'usine de transformation et celle de la fabrication d'aliment).
- Les éleveurs qui comptent sur les coopératives agricoles pour développer leur élevage selon leur moyen d'âge :
 - Les éleveurs qui sont contre la coopérative agricole sont des éleveurs qui n'appartient pas à la même catégorie d'âge, les différent d'âge dont la moyen d'âge de ces éleveurs est de 45.
 - Les éleveurs qui compte sur le développent de la coopérative afin de faciliter leur élevage ont un âge moyen de 43.
 - Donc les éleveurs qui compte sur la coopérative correspond aux éleveurs jeune par apporte à l'âge des éleveurs qui sont contre le système de la coopérative agricole.

Résultat et discussion

- Les éleveurs qui comptent sur la coopérative agricole selon l'écoulement de leur lait aux différents laitiers de la région de Tizi-Ouzou :

Tableau 09 : Répartition des éleveurs selon les laitières et leurs avis sur la coopérative.

Nom de la laitière	Nombre d'élevures qui vendent à cette laitière	Les éleveurs qui comptent sur la coopérative	Le pourcentage d'éleveurs qui compte sur la coopérative
Family cheese(Timizart)	11	1 : non ; 10 : oui	91
TIFRA_LAIT (Tigzirt)	6	3 : non ; 3 : oui	50
TALA ATMANE	4	1 : non ; 3 : oui	75
DANONE	1	1 : non	0
Thisthan (Mekla)	1	oui	100
SUPERETTES	15	4 : non ; 11oui	73
Des éleveurs qui ne vendent pas leur lait	2	2 : oui	100

D'après les donne du tableau on remarque que les éleveurs qui ne vendent pas leur lait et se qui destine leur lait a Mekla (thisthain) sont tous des éleveurs qui veulent participer et compte sur la coopérative agricole : 100%.

- 91% des éleveurs qui écoulent leur lait a la laiterie de Family Chesse, compte sur la coopérative agricole.
- 75 %des éleveurs qui destinent leur production à la laiterie Tala- Atmane, qui compte sur la coopérative.
- 73% des éleveurs qui écoule leur lait à la superette sont pour le développent de la coopérative.
- La moitié des éleveurs qui destine leur lait a la laiterie de Tifra Lait, compte sur la coopérative agricole.

Conclusion générale

Au terme de ce travail, qui avait comme objectif la caractérisation des élevages caprins dans la wilaya de Tizi-Ouzou, et d'après les résultats de notre enquête auprès de quarante éleveurs. Nous pouvons conclure en disant que l'élevage caprin dans notre wilaya reste toujours de nature extensive.

La moyenne d'âge des éleveurs enquêtés était de **44** ans, alors que la taille des troupeaux n'était, en moyenne, que de **49** têtes avec une prédominance des femelles, ce qui renseigne sur l'orientation des élevages vers la production laitière.

Bien que les élevages visités, étaient majoritairement familiaux, la moyenne de la production du lait était relativement importante (estimée à **2.57 L / chèvre / jour**). Une donnée qu'il faut prendre avec précaution (aucun éleveur n'est vraiment sûr des chiffres qu'il donne). Le lait produit, dans sa grande majorité, est acheminé, par des collecteurs, vers les unités de transformation.

Le deuxième résultat important révélé par notre enquête, C'est le fait que la majorité des éleveurs ont une perception positive du rôle que pourraient jouer les associations professionnelles et les coopératives, mais ils restent très méfiants vis-à-vis de celles-ci, et très hésitant quant à leur éventuelles participation à la création d'une coopérative.

En fin, nous recommandons à ce qu'il y ait plus de sessions de formations pour les éleveurs, ainsi qu'un travail de vulgarisation quant aux vrais objectifs des coopératives, en particulier : comment rendre leur gestion transparente et dissiper la crainte des éleveurs.

Références bibliographiques

- Aït-Amara H. 1999. La Transition De l'Agriculture Algérienne Vers Un Régime De Propriété Individuelle Et d'exploitation Familiale. In Jouve A.-M. (Ed.), Bouderbala N. (Ed.). Politiques Foncières Et Aménagement Des Structures Agricoles Dans Les Pays Méditerranéens : A La Mémoire De Pierre Coulomb. Montpellier : CIHEAM-IAMM. Pp : 127-137.
- ANDI. 2013. Agence Nationale des Investissements.
- Babo D. 2000. Races Ovines Et Caprines Françaises. Edition France Agricole, 1^{ère} édition, Pp : 249-302.
- Belaid.2016. Recueil d'articles sur l'élevage caprins en Algérie.
- Ben Salem H., Makkar H.P.S., Nefzaoui A. 2004. Toward Better Utilization of Non-Conventional Feed Sources by Sheep and Goats in Some African and Asian Countries. Options Méditerranéennes : Série A, 59, Pp :177-178.
- Benaïssa M. 2008. Contribution A l'étude Des Performances Zootechniques De Deux Populations Caprines Locales (Arabia Et Charkia) Dans La Région Des Oasis Est Algérienne.
- Bessaoud O., Pellissier J.P., Rolland J.P., Khechimi W. 2019. Rapport De Synthèse Sur l'agriculture En Algérie. [Rapport De Recherche] CIHEAM-IAMM. Pp : 82. Ffhal-02137632f.
- Boukhobza M. 1982. L'agro-Pastoralisme Traditionnel En Algérie De l'ordre Tribal Au Désordre Colonial. Ed : l'office Des Publications Universitaires (O.P.U.). Alger Pp : 458.
- Chantal Chomel.2012. Les Coopératives Agricoles Identité, Gouvernance Des Coopératives Agricoles, Larcier. Pp : 494.
- Chentouf M., Ben Bati M., Zantar S., Boulouar B., Bister J.L. 2005. Evolution Des Performances Des Elevages Caprins Dans Le Nord Du Maroc. Options Méditerranéennes, Série A, 70. Pp : 87-93.
- Chiche Et Al. 2000. Cité Par Dahmani M., Chebabha S. 2015. Caractéristiques De l'élevage Caprin Dans La Région m'silla. Pp : 6.
- Chunleau Y. 1994. Manuel Pratique d'élevage Caprin Pour La Rive Sud De La Méditerranée Pris : UCARDES, 23Pp.
- CNERTA Croissance Et Développement Des Animaux d'élevage. 1995.Dossier d'autoformation. Paris Cible –CNERTA,
- CTA Développement de l'élevage des petits ruminants en Afrique : rapport de synthèse du séminaire de Montpellier du 13 au 17 octobre 1986. Wageningen.

Références bibliographiques

- Denis B, Derrion B. 2002. Le Commerce Véricide Et Social De Michzi-Marié, Lyon.
- Deshayes G, Bédrani S., Bencharif H.1995. Stratégie De Développement Des Coopératives. Banque Mondiale, Washington. Développement N°3-4, Pp84- 88.
- Djenane A M. 2012. Le Système Coopératif Agricole Et Mutuel Durant La Période Coloniale En Algérie. Journée Nationale Sur Le Système Coopératif Agricole En Algérie, Sétif, Algérie Mars 2012.
- DSA (Direction De Service Agricole). 2020. Les Statistiques De La Production Et l'effectif Caprin, Ovin Et Bovin Dans La Région De Tizi Ouzou.
- DSA Tizi-Ouzou (Direction Des Services Agricoles De La Wilaya). 2020. Données Statistiques.
- Fama E.F. 1980. Agency Problems and the Theory of the Firm. In Journal Political Economy. Vol. 88, N°2.The University of Chicago Press.Pp.288-307.
- Fantazi K. 2004. Contribution A l'étude Du Polymorphisme Génétique Des Caprins d'Algérie. Cas De La Vallée.
- FAO (Food And Agriculture Organisation). 2020. Données Statistique Sur l'élevage Caprins.
- Faye B. 1997. Profils Sanitaires En Elevage Bovin Laitier ; Mise En Relation Avec Une Typologie d'exploitations. Etudes Et Recherche Sur Les Systèmes Agraires Et Le Développement, 21, Ed, INRA/ SAD, Pp 13-47.
- Filippi M., Triboulet P.2008. Formes De Contrôle Et Alliances Dans La Coopération Agricole. In : 2èmes Journées De Recherches En Sciences Sociales INRA SFER CIRAD, 11 & 12 Décembre – LILLE, France.
- Filippi M.2002. Les Sociétés Coopératives Agricoles Entre Ancrage Territorial Et Intégration Economique. In Etude Recherche Systèmes Agraires Développement, N° 33. Pp : 79-94.
- Fournier A. 2006. L'élevage Des Chèvres. Artémis (Eds). Slovaquie. Pp10-22. ISBN: 2844.
- French MH. 1971. Observation Sur La Chèvre. Etudes Agricoles. Ed: F.A.O, Roman. 80. Pp 19-21.
- Gadoud R., Joseph M.M. 1992. Nutrition Et Alimentation Et Alimentation Des Animaux d'élevage. Paris : Editions Foucher.
- Ghedhaiifi B. 1991. Contribution A La Connaissance Des Races Ovines Algériennes Ces Des Race Ouled Djellal. Thèse Ing. INA El Harrach.

Références bibliographiques

- Gilbert T. 2002. L'élevage Des Chèvres. Editions De Vecchi S.A., Paris, Pp : 159
- Gourine A .1989. Etude Comparative Entre Deux Races Caprines : Arabia Et l'alpine Suivant La Reproduction Et La Production En Système Intensif A La Ferme Pilote Tadjemout ; Laghouat. Mémoire Ing. Agro. Sah. ITAS.
- Guessas H.M., Semar S. 1998. Réflexion Sur La Mise En Place d'un Centre Géniteur Caprin Dans La Région De Ghardaia. Thèse. Ing. Agro.INA.El Harrach. Alger.
- Habbi W. 2014. Caractérisation Phénotypique De La Population Caprine.
- Hafid N. 2006. L'influence De l'âge, De La Saison Et De l'état Physiologique Des Caprins Sur Certains Paramètres Sanguins. Mémoire De Magistère En Sciences Vétérinaires, Univ.De Batna.Pp101.
- Héloïse G.2013. L'hormone Anti-Müllérienne, De La Naissance A La Première Mise A La Reproduction Chez La Chevrette. Hal Archives. Pp: 68-69.
- Holmes Pegler H.S. 1966.The Book of Goat. Ninth Edition, the Bazaar, Exchange and Mart, LTD.
- INRA .1988. Tables De l'alimentation Des Bovins, Ovins Et Des Caprins. INRA, Paris. Pp192.
- ITELV (Institut Technique Des Elevages). 2013. Races Caprines.
- Jarrige R.1988. Alimentation Des Bovins, Ovins, Caprins. Ed: INRA, Paris, Pp:471.
- Jensen M. C.1986. Agency Costs of Free Cash Flow, Corporate Finance, and Takeovers. In The American Economic Review, Vol. 76, N° 2, May. Pp: 323- 329.
- Jensen M.C. 1986. Agency Costs of Free Cash Flow, Corporate Finance, and Takeovers. In The American Economic Review. Vol: 76, N° 2, May. Pp: 323- 329.
- Kadi S.A., Hassini F., Lounas N., Mouhous A. 2013. Caractérisation De l'élevage Caprin Dans La Région Montagneuse De Kabylie En Algérie.
- Kadi S.A., Hassini F., Lounas N., Mouhous A. 2014. Caractérisation De l'élevage Caprin Dans La Région Montagneuse De Kabylie En Algérie. Ciheam Options Médicéennes. Pp : 451-456.
- Landais E. 1987. Recherches Sur Les Systèmes d'élevage. Questions Et Perspectives. Versailles, INRA Publications. Série Documents De Travail De l'unité SAD- VDM.75 P.
- Laoeun J., Remauf F., Lenoir J. 1990. Données Récentes Sur Le Lait De Chèvre Et Les Fabrications Des Produits Laitières Caprins. XXIII International Dairy Congress, Octobre, 8,12.
- Le Berre. 1999. Le Lait. Edition Charles Corlet. Pp113- 114.

Références bibliographiques

- Le Vay C. 1983. Agricultural Co-Operative Theory: A Review. In Journal Agricultural Economics. N° 34. Pp : 1-44.
- Lhost P. 1984. Le Diagnostic Sur Le Système d'élevage- In : Les Cahiers De La Recherche De développement N°3-4, Pp84- 88.
- Manalah I. 2012. Caractérisation Morphologique Des Caprins Dans La Région De Sétif.
- Morand-F P., Sauvant D. 1988. Alimentation Des Caprins. In : Alimentation Des Bovins, Ovins Et Des Caprins. Ouvrage Collectifs Rédigé Par Jarrige R., Edition : INRA, Paris, Pp : 281- 304.
- Mouhous A., Bouraine N, Bouaraba F. 2013. L'élevage Caprin En Zone De Montagne. Cas De La Région De Tizi-Ouzou (Algérie). Renc. Rech. Ruminants.
- Mouhous A., Kadi S A. 2015. Strategies d'adaptation Des Eleveurs Caprins En Zone Montagneuse De Tizi-Ouzou (Algérie). European Scientific Journal. Edition Vol.11, No.2 ISSN: 1857 – 7881 (Print) E - ISSN 1857- 7431. Pp : 328 – 344.
- Moula N., Philippe F.X., Kaki A., Leroy P., Antoine Moussiaux N.2003. Les Ressources Génétiques Caprines En Algérie. Commission Nationale Angr. Rapport National Sur Les Ressources Génétiques Animales : Algérie, Alger.
- Moustaria. 2008. Cité Par : Ousad O., Metahri Ch.2016.Contribution A l'étude Des Parasites De Deux Races Caprines Alpine Et Sannen Dans La Région De Tizi-Ouzou.
- Nedjraoui D. 1981. Evolution Des Eléments Biogènes Et Valeurs Nutritives Dans Les Principaux Faciès De Végétation Des Hautes Plaines Steppiques De La Wilaya De Saida. Thèse 3eme Cycle U.S.T.H.B., Alger.Pp156.
- **Nicolas .1965.** Cité Par : **Brabez F., Berdrane S.** Les Coopératives Des Agriculteurs Des Services En Algérie : Etudes De Cas. Les Cahiers Du Cread N°113/114.
- Oudin E. 2006. Analyse Et Propositions d'améliorations Du Fonctionnement De Coopératives De Collecte Laitière. Institut National Agronomique Paris – Grignon Centre De Coopération Internationale En Recherche Agronomique Pour Le Développement Au Maroc : Approche Par Les Systèmes d'information.
- Potaufoux F. 1996. Hygiène Et Prévention Des Contaminations. Réussir La Chèvre, 212, Pp : 34-36.
- Rezki Et Rahli. 2005. Cité par Belkacemi D., Fouchel N. 2018.L'alimentation Et La Qualité Physico-Chimique De Lait Cru De Chèvre Dans La Wilaya De Tizi Ouzou.

Références bibliographiques

- Mémoire, Département Agronomie, Faculté Des Sciences Biologiques Et Des Sciences Agronomique. Pp :46.
- Staatz J.M. 1987. Recent Developments in the Theory of Agricultural Cooperation. In Journal Of Agricultural. Cooperation, N° 74. Pp : 74-95. Thèse De Magister. Dép. d'Agronomie SETIF.
 - Tchami G. 2004. Manuel Sur Les Coopératives A l'usage Des Organisations De Travailleurs Service Des Coopératives Bureau International Du Travail, Genève Copyright © Organisation Internationale Du Travail, Les Publications Du Bureau International Jouissent De La Protection Du Droit.
 - Vanwarbeck O. 2007. Caractérisation Technico-Economique Des Elevages De Chèvres Laitières En Région Wallonne. Travail De Fin d'études Présenté En Vue De l'obtention De Titre Bachelier En Agronomie. Option Techniques Gestion Agricole. Vêt Pp : 98-105.
 - Vinge J P. 1988. Les Grandes Etapes De La Domestication De La Chèvre : Une Proposition d'explication De Son Statut En Europe Occidentale. Ethnozootechnie. Ed N° 41.
 - Wilson D.E., and Reeder D.M. 2005. Mammal Species of the World: A Taxonomic and Geographic Reference JHU Press.
 - Zeder M.A., Hesse B. 2000. The Initial Domestication of Goats (*Capra Hircus*) In the Zagros Mountains 10,000 Years Ago. Science. 287(5461): 2254-2257. In The State of the World's Animal Genetic Resources for Food and Agriculture FAO Rome, 2007.
 - Gani et Fiouane, (2009) Cité par Hocine O., Zizi A.2018. Pratiques alimentaires en élevage caprin dans la région d'Azefoun. Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou ; mémoire, département agronomie, faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques.

SITE WEB :

- [Httpwww.Terre.De.Chèvre.Fr](http://www.Terre.De.Chèvre.Fr).
- [//Www.Tiziouzou-Dz.Com/](http://Www.Tiziouzou-Dz.Com/)
- [Https://Www.Researchgate.Net/Publication/281148030](https://Www.Researchgate.Net/Publication/281148030)

Annexe 1

1. Étapes à suivre pour créer une coopérative

Phase I - Élaborer le projet initial

Étape 1 : Réunir un groupe d'organiseurs clés

Identifier les besoins que la coopérative pourrait combler ou les problèmes qu'elle pourrait résoudre, notamment :

- Possibilités de transformation à valeur ajoutée
- Rareté de certains produits et services
- Pièdre qualité de certains produits et services
- Prix exorbitant de produits et de services
- Expansion des marchés.
- Identifier l'aide professionnelle nécessaire pour lancer l'entreprise :
- Juriste-conseil.
- Consultant en création de coopératives.
- Consultant chargé de l'étude de faisabilité, du plan d'affaires et de la planification financière.
- Expert-comptable.

Former un comité directeur pour orienter l'étude de faisabilité.

Étape 2 : Effectuer une étude de faisabilité

- Faire notamment des analyses de marché, de la production, des coûts, de sensibilité et des finances
- Identifier l'aide technique et financière accessible
- Évaluer la réceptivité de la collectivité aux activités projetées par la coopérative
- Évaluer si la coopérative est le meilleur cadre juridique à utiliser ou si le type de coopérative choisi est le plus pertinent
- Définir les avantages prévus de la coopérative pour les membres (en termes de qualité et de prix, par exemple), et définir :
 - Les produits et services offerts (dans le cas d'une coopérative de consommateurs) ;
 - Les produits et services commercialisés (dans le cas d'une coopérative de producteurs) ;
 - Les salaires et les conditions de travail (dans le cas d'une coopérative de travail).

Annexes

Phase II - Coordonner les activités précédant la mise sur pied de la coopérative

Les étapes 3 et 4 peuvent être menées de front ou dans l'ordre inverse de celui qui est indiqué ci-dessous. À défaut d'avoir mis en place à tout le moins une structure temporaire, il peut être difficile de concevoir ou de peaufiner un plan d'affaires.

Étape 3 : convoquer une séance d'organisation

- Choisir la dénomination sociale de la coopérative et l'emplacement de son siège social ;
- Définir la mission de la coopérative (les buts et objectifs poursuivis) ;
- Élire un conseil d'administration provisoire et un ou une secrétaire du conseil ;
- Soumettre une demande officielle de constitution auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO), ou d'Industrie Canada si la coopérative doit être constituée en vertu des lois fédérales.

Étape 4 : Rédiger un plan d'affaires

- Constituer une équipe chargée de la planification
- Se procurer le financement nécessaire à l'élaboration du plan d'affaires, soit auprès des membres, soit en demandant une subvention spéciale, soit en négociant de l'assistance technique ou une entente d'aide au démarrage d'une entreprise auprès d'un organisme spécialisé.

Phase III - Structurer et mettre sur pied la coopérative

Former des comités spéciaux chargés de répartir la charge de travail entre les membres du conseil d'administration provisoire. Par exemple, des comités chargés :

- De la planification ;
- Des finances et des immobilisations.

Étape 5 : Mettre sur pied la structure interne de la coopérative

- Décider de la structure à donner à la coopérative et, au besoin, définir les différentes catégories de membres (consommateurs, fournisseurs, travailleurs) ;
- Déterminer les rôles et responsabilités des différentes assemblées délibérantes (assemblée générale, conseil d'administration, comités) ;
- Rédiger les statuts constitutifs et les règlements administratifs ;

Annexes

- Recruter des membres ;
- Assurer une formation convenable aux administrateurs.

Étape 6 : Planifier et lancer la campagne visant l'obtention des fonds de démarrage et le financement du projet

- Décider de la valeur de la part sociale ordinaire à exiger des membres pour leur adhésion à la coopérative ;
- Évaluer la valeur du capital social au démarrage et pendant les trois premières années d'exploitation (en termes de croissance prévue du nombre d'adhésions) ;
- Rédiger le plan de financement global pour les trois premières années d'exploitation
- Peaufiner ou réviser le plan d'affaires ;
- Négocier l'apport de capitaux des partenaires de source extérieure (au besoin), qu'il s'agisse de sociétés à capital de risque, de fonds privés ou de programmes d'investissement de caisses populaires ou de caisses d'épargne et de crédit ;
- Négocier des prêts à moyen terme ainsi qu'une marge de crédit auprès de banques ou de caisses d'épargne et de crédit.

Étape 7 : Mettre sur pied la structure de l'entreprise

Étape 7A : Planifier les activités de l'entreprise

- Élaborer un organigramme de l'entreprise ;
- Planifier les activités pour la première année d'exploitation ;
- Négocier les contrats d'approvisionnement pour les produits et services nécessaires (intrants) et, au besoin, les contrats de vente ou de commercialisation (selon la nature de la coopérative et de ses activités) ;
- Concevoir et mettre en œuvre un système comptable ;
- Définir les tâches et responsabilités de chaque poste ;
- Élaborer une politique salariale ;
- Pourvoir au poste de chef de la direction/directeur général.

Étape 7B : Engager et former le personnel de la coopérative

- Sélectionner et engager le personnel ;
- Concevoir et offrir un programme de formation du personnel.

Annexes

Étape 7C : S'assurer de la légalité des activités de l'entreprise

- Se procurer les autorisations nécessaires pour démarrer l'entreprise auprès des trois paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

Étape 8 : Tenir la première assemblée générale

- Adopter les règlements administratifs ;
- Approuver l'adhésion de la coopérative à une fédération sectorielle ou à d'autres organismes coopératifs ;
- Nommer un vérificateur externe ;
- Élire les membres du conseil d'administration et de tout comité.

2. Élaboration du plan d'affaires d'une nouvelle coopérative

Le plan d'affaires est un document qui donne une description complète des activités de la coopérative que l'on souhaite créer. Il décrit en détail les produits ou services qui seront produits ou vendus, l'organisation du travail et la méthode de gestion, les résultats de l'étude de marché, le plan de commercialisation, le plan des ressources humaines, le matériel et l'équipement nécessaires, les besoins en financement et le plan de financement.

Annexes

Annexe 2

A propos d'éleveur

1. Nom d'éleveur :
2. Age :
3. Sexe :
4. Source d'information sur l'élevage :
 - Autre enleveurs
 - Vétérinaire
 - Techniciens
 - Pas de ressource
- 5- Autre formation dans le domaine : Oui Non
- 6- Autre pratique dans un autre domaine : Oui Non.
- 7- Nombre de personne qui participe aux tâches :

A propos d'animaux

1. Effectifs :
2. Nombre : male femelle
3. Mixte élevage : oui Non
4. Origines : locale étrangère
5. Race :
6. Nombre de la mise basse par saison :
7. Nombre de mortalité par ans :
8. Si oui quelle sont les causes :
9. Vous faites identifications d'animaux (maladies) ? Oui Non
10. Si c'est oui par quels moyens ?
 - Boucle
 - Différentes marquage
 - Autre moyens
11. Vous pratiquer de la synchronisation sur ses animaux ? : Oui Non
12. La surface pour chaque animal :

Annexes

A propos de l'alimentation

1_Système d'alimentation :

- Autonome en fourrage
- Autonome en concentré

2-Mettez –vous les caprins en pâture ? Oui Non

3-Si c'est oui, quelle est la durée :

4-Quel volume d'alimentation utilise pour atelier caprin : Tonnes

5-Types d'aliment acheté :

- Aliments d'allaitement
- Aliment composé complet
- Aliment composé partiel
- CNV

6-pourraient avoir des contacts avec les caprins d'une exploitation voisine ? Oui Non

7-Introduisez de nouveaux animaux dans l'exploitation ? : Oui Non

8_Pratiquez-vous une mise quarantaine : Oui Non

9-Si c'est oui à quelle durée :

10_Lors de la visite d'une personne extérieure à l'exploitation, quelle(s) précaution(s) est mise en œuvre pour limiter l'introduction d'éléments pathogènes dans le(s) bâtiment(s) ?

- Pédiluve
- Robinet extérieur pour lavage des bottes
- Aucun

11--Quelle est l'origine de l'eau d'abreuvement ?

- Ressource propre à l'exploitation (puits, forage, cours d'eau, ...)
- Réseau d'alimentation en eau

12-Une analyse bactériologique de l'eau d'abreuvement a-t-elle déjà été réalisée ? Oui Non

13--Qui met en œuvre le procédé de désinfection de l'eau ?

- Le chef d'exploitation
- Un vétérinaire
- Autres

14-Dans l'exploitation, existe-t-il un espace dédié aux animaux malades (infirmerie) ? Oui Non

Annexes

15-- Appliquez-vous des vaccins ? Oui Non

16 Quelle vaccin appliquer ?

- Maladies respiratoire
- Diarrhée
- Contre infection mammaire
- Autre vaccin

17 -Mode d'administration :

- Eau alimentation
- Injection
- Autres

18-Aliment stocke dans :

- Batiment
- Extérieure

A propos d'élevage en générale :

1-Type d'élevage :

- Extensif
- Intensif
- Semi intensif

2-Age de l'exploitation :

3-Localisation d'élevage :

4-Autre élevage dans l'exploitation :

- Ovins
- Bovins
- Petit élevage
- Caprin uniquement

5- La production caprin en :

- Augmentation
- Diminution
- Stable

6- -Enregistre les informations sur

- Logiciel
- fiche
- Autre

7- Avez-vous des animaux de l'atelier caprin en plein air intégral ? Oui Non

8- Compte tenu de la capacité Oui Non

9- d'hébergement du bâtiment, pourriez-vous accueillir plus d'animaux ?

11-Quel est l'équipement de traite ?

Annexes

1-machine

2-mains

12- Type d'aération :

- Naturelle
- Mécanique

13- -Nature du sol :

- Litière intégral
- Caille lotis
- Autres

14- - Les problèmes rencontrent dans élevage :

- Economique
- Géographique
- Technique

15- -Type de production :

- Lait
- Viande
- Autres

16- -La quantité de lait trait par jour par tête :

L /JOUR

17- Le lait produit destiné

- A un transformateur
- Transforme à la ferme
- Autre destination

18- Quantité de la viande :

19- -La demande en produit caprin :

- Augmentation
- Diminution
- Stable

A propos d'hygiène et prophylaxie

1-Y as t ils des maladies ?	Oui	Non
2- Si c'est oui connaissez-vous les causes ?	Oui	Non
3- -Vous appliquez les visites vétérinaires ?	Oui	Non
4- -Le nombre de visite par ans		
5- -Vous faite le vaccin vous-même ?	Oui	Non
6- Combien de fois vous désinfecte le bâtiment ?		
7- Ou sont loge les animaux pendant la désinfection ?		

Annexes

- Autre bâtiment
- Extérieure en pâture

Avis sur les coopératives

- 1--Avez-vous entendue parle des coopératives ? Oui Non
- 2--Vous faite partir des coopératives ? Oui Non
- 3-Combien de coopératives agricoles ya-t-il dans cette région ?
1. AUCUNE 2. UNE 3. DEUX 4. TROIS 5. PLUS DE TROIS 6. NE SAIT PAS
- 4 - quelle fonctions remplissent ces coopératives pour les agriculteurs ?
- CONTRIBUENT A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGRICULTEURS
 - APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS AGRICOLES
 - COMMERCIALISATION DES PRODIUTS AGRICOLES
 - CONSTITUTION DE STOCKS DE SECURITE EN PRODUITS CEREALIER
- 5-pour quelle raison adhérente tu as la coopérative :
- Raisons Activités de la coopérative Intrants à moindre coût Négociation
 - Prix supérieurs des intrants agricoles
 - Marchés plus transparents Collecte et distribution des informations sur le marché Organisation des marchés (par ex. enchères, marché des agriculteurs)
 - Accès aux marchés (sûrs) Etablit des relations à long terme avec les acheteurs
 - Accès à une assistance technique Fournit une assistance technique directe ou fait fonction d'intermédiaire pour accéder à ces services -Accès au crédit
- 6--Vous pouvez compte sur coopérative afin d améliorer l'élevage ? Oui Non
- 7--Voulez-vous investir davantage dans les coopératives ? Oui Non
- 8--Vous pouvez conseille l'autre éleveur de rejoindre les coopératives Oui Non
- 9-Que pensez-vous des coopératives ?
- 11-Quesque vous empêche ou des doutes de rejoindre une coopérative agricole caprine ?
- 12-si vous faite partie d'une coopérative agricole depuis quand ?
- 13-avez-vous améiores vous économique depuis que vous avez rejoint la coopérative ?

Annexes

A propos de des prix et de la commercialisation

1- Quelle est le prix total des effectifs achetés ?

2- -Quelle le prix des ventes des caprin ?

- Male
- Femelle

3- -Le pris de vente du lait :

- Moyen
- Maximal
- Minimal

4- -Le pris de vente de la viande :

- Moyen
- Maximal
- Minimal

5- -Le payement se fait par quel moyen ?

6- Combien de fois le collecteur passe par semaine ?

7-y-t-il des ateliers de transformation propre à l'exploitation ? Oui Non

8- - Les lieux de vente des animaux

9- - Les clients sont des :

- Chouaterie
- Les ménages
- Les restaurants

10- - Les clients demandent :

- Grand format
- Moyen
- Petit

11- Quelle est le cout de –production

12- -Les bénéfices de votre production

- Elevé
- Moyen
- Faible

Introduction

Chapitre I

Caractéristiques générales
de l'élevage caprin

Chapitre II

Historique et généralités

Sur la

Coopératives agricoles

Matériel et méthodes

Résultats et discussion

Conclusion générale

Références bibliographiques

Annexes